VOLUME XIX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 24 FEVRIER 1932 — NUMERO 41

Ad[...] [corr]espondance à
"[LA LIB]ERTE"
[ABONN]EMENTS:
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

LE BUREAU D'EPARGNE PROVINCIAL

Une institution utile qui disparait — Les 40,000 déposants ne perdent pas un sou et leurs comptes sont transférés aux banques — Ottawa a refusé son aide à la province

Le premier ministre Bracken a annoncé vendredi matin que le Bureau d'Epargne provincial cessait de fonctionner et que les dépôts détenus par ce dernier étaient transférés aux banques à charte.

Les déposants ne perdront pas un sou. Le premier ministre a expliqué clairement qu'il n'y avait aucune raison pour eux de retirer leur argent. Les fonds en dépôt ont été simplement remis aux banques et les déposants ont été avisés du nom de la banque à laquelle leur compte a été transféré.

40,000 déposants

Le dernier rapport annuel de l'institution accusait un total de quinze millions répartis entre 40000 déposants. Elle avait des bureaux à Winnipeg, Brandon, Carman, Dauphin, Ethelbert, Stonewall et Portage-la-Prairie. Les déposants recevaient 3½% sur leur argent. L'argent ainsi perçu était placé surtout dans des obligations de la province, y compris deux millions et demi dans des obligations garanties du Dominion et plus d'un demi-million dans des obligations de la ville de Winnipeg.

Pendant la campagne de l'emprunt du Service national, en novembre, environ $1,500,000 fut retiré des bureaux d'épargne sans doute pour être placé à un intérêt plus élevé dans des obligations du Dominion. Depuis ce temps, des rumeurs ont circulé au sujet de la sûreté du Bureau d'Epargne. Il en est résulté une augmentation en nombre et en volume des retraits. De grosses sommes d'argent ont été retirées et des centaines de comptes ont été fermés ces dernières semaines. Ceci a eu pour effet d'épuiser les réserves liquides du Bureau.

On aurait pu vendre suffisamment d'obligations pour faire face aux demandes de remboursement, mais ce moyen a été jugé inacceptable. Dans l'état actuel du marché, ces obligations auraient été vendues bien au-dessous de ce qu'elles avaient coûté, ce qui aurait entraîné une perte pour le Bureau d'Epargne et, en fin de compte, pour les contribuables de la province.

M. Bracken, dans son récent voyage le l'Est, a sollicité sans succès l'aide du gouvernement fédéral. Un arrangement a été conclu avec les banques représentées à Winnipeg par lequel celles-ci prennent tous les dépôts et les obligations qui les garantissent. Chaque compte sera transféré à l'une des banques et chaque déposant sera avisé de celle à laquelle se trouve maintenant son compte.

Une panique

L'annonce de cet arrangement n'a pas empêché une nouvelle panique vendredi matin. Des centaines de personnes ont fait queue à la porte des deux bureaux de la ville pour retirer leur argent. On estime que $400,000 ont été retirés ce jour-là.

L'association des banquiers de Winnipeg a tenu à confirmer la déclaration de M. Bracken à l'effet qu'ils prennent les comptes des clients du Bureau d'Epargne, que leurs fonds sont absolument en sûreté et qu'il n'y aura pas d'interruption dans les affaires.

Le sentiment public regrette vivement la disparition d'une institution qui avait rendu des services et pouvait être sauvée avec un peu d'aide des autorités fédérales. On a ainsi atteint le crédit de la province sans aucune nécessité ni raison. La "Tribune", journal à tendances conservatrices, reproche durement à M. Bennett l'assistance refusée à la province dans cette circonstance.

La "Liberté" à la Radio

Les artistes de la **Liberté**, sous la direction de Mlle Yvonne Thibault et de M. Arthur Boutal, ont donné samedi soir, aux postes CKY et CJGX, leur second concert français et le premier de la série de huit annoncée la semaine dernière. A la dernière minute, la grippe a malheureusement empêché quelques-uns de nos chanteurs de figurer au programme. Cette heure de français n'en a pas moins été très goûtée, comme la première, et nous recevons d'un peu partout de nouveaux témoignages flateurs d'appréciation.

Un écho de l'Est

L'initiative de la **Liberté** a été remarquée et louée comme il convient par nos confrères de l'Est. Le "Petit Journal", de Montréal, écrivait dimanche dernier, dans son article éditorial:

"Le vaillant journal français de Winnipeg, la **Liberté**, ne se contente pas d'être mieux rédigé que beaucoup de ses confrères de l'Est. Il ne manque pas une occasion de servir avec efficacité les intérêts religieux et nationaux auxquels il est dévoué. Et qui sont les nôtres, après tout.

"Il vient de prendre une initiative qu'il nous faut applaudir. Il donne à la radio à Winnipeg, coopérant avec le Bureau de radiodiffusion de l'Ouest, des concerts en français.

"Des concerts en français, nous n'en manquons pas à Montréal. Il serait même souhaitable qu'ils fussent un peu moins nombreux et de meilleure qualité. Mais imagine-t-on ce que cela représente pour nos frères de l'Ouest?

"Ils mènent, on le sait, une lutte continuelle, pour la défense de leurs droits, et au premier chef de leur langue; ils font l'impossible pour préserver leur caractère national canadien-français, et le transmettre intact à leurs enfants. Ils se heurtent à bien des obstacles, à bien des hostilités. Les forces adverses sont si puissantes qu'on se demande par quel miracle ils n'ont pas été écrasés ou étouffés.

"Voici la radio, qui vient à domicile, distraire, enseigner, mener une adroite propagande. Elle sera, pense-t-on, entre les mains des Anglo-Saxons, si non des Juifs, un moyen de porter aux survivances françaises un coup très dur. Eh bien, les nôtres ne l'entendent pas de cette oreille. Sur ce nouveau terrain comme sur les précédents, ils se défendent et ils s'affirment. La **Liberté** donne des concerts en français.

"Une heure le samedi soir, c'est peu. Si l'on veut bien se mettre, par la pensée, à la place des Canadiens français de l'Ouest, on reconnaitra que c'est immense. La **Liberté** et ses collaborateurs ont droit à notre reconnaissante admiration. Soyez assurés, chers et persévérants confrères, qu'elle vous est acquise, et sans réserve."

NOUVELLES DE PARTOUT

Un vol hardi à main armée

George Ridd, 48 ans, messager à l'emploi du gouvernement provincial, a été frappé sur la tête avec un revolver par un bandit qui lui a volé $3,900 en argent et des chèques pour une valeur de $15,000, au moment où il quittait le palais législatif pour se rendre à la banque. Le bandit s'est sauvé avec deux complices dans une auto volée. Deux autres employés qui précédaient Ridd ont à peine eu le temps de se rendre compte de ce qui se passait. Les coupables sont encore en liberté.

La police fédérale abat Johnson

Aklavik, Territoires du Nord-Ouest. — La gendarmerie fédérale a eu raison du trappeur Albert Johnson, qui était devenu un hors-la-loi après avoir blessé plusieurs officiers lancés à sa poursuite. Surpris alors qu'il fuyait plus avant vers le nord, Johnson a tiré un coup de carabine sur le sergent Hersey et l'a blessé au genou. D'autres officiers entendirent la fusillade et arrivèrent à temps pour abattre Johnson. Le blessé Hersey a été immédiatement transporté en aéroplane jusqu'ici.

Il y avait plus de deux mois que Johnson tenait la forêt, défiant les officiers de la police fédérale et tirant sur eux chaque fois qu'ils le serraient de trop près.

L'offensive japonaise

Shanghai. — La Chine ayant refusé d'accepter l'ultimatum du Japon qui exigeait l'évacuation de la zone autour de Shanghai, les troupes japonaises ont lancé samedi matin leur grande offensive contre la 19eme armée de route qui défend Shanghai depuis plusieurs semaines.

Quelques heures avant la grande offensive, le général Tsai Tin Kai, commandant en chef de l'armée chinoise, a déclaré à un correspondant: "Je lutterai jusqu'au dernier pouce de terrain et à la dernière balle. Nous avons le droit pour nous et nous sommes dans notre propre pays. Il nous vient des convois de tout ce qu'il nous faut et nous sommes confiants que nous sommes prêts à faire face à tout."

Le chapitre général des Oblats

Ottawa. — Le chapitre général de la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée se réunira le 8 septembre prochain pour l'élection du supérieur général et de ses assistants.

Le chapitre général des Oblats se réunit normalement tous les six ans. Il s'était réuni, la dernière fois, en 1926. Il est donc convoqué normalement cette année, qui coïncide toutefois avec l'interrègne causé par la mort de S. E. Mgr Dontenwill, supérieur général, en décembre dernier.

En ce moment, le vicaire général de la congrégation est le R. P. Eulogé Blanc.

Candidat canadien-français pour Athabaska

Edmonton. — M. Louis Normandeau, d'Edmonton, ancien employé de la Coopérative du Blé, très bien connu de la population française, a été nommé candidat pour représenter les Fermiers-Unis de l'Alberta à la prochaine élection partielle de la circonscription électorale d'Athabaska, qui aura lieu le 21 mars.

Les deux adversaires de M. Louis Normandeau dans la présente lutte sont M. I. Doze, libéral, et M. Davies, conservateur.

Voyage en Angleterre de Lady Bessborough

Ottawa. — Lord et lady Bessborough partiront d'Ottawa le mercredi 24 février, pour Halifax, où lady Bessborough s'embarquera, le 27, à bord du "Montclare" pour l'Angleterre. On ne connait pas la longueur du séjour qu'elle y fera. Le gouverneur-général fera un voyage très rapide et sera de retour à Ottawa, le 29 février.

Un héritage évalué à $135,164,110.54

New-York. — M. Thomas-Fortune Ryan, capitaliste qui, vingt ans avant sa mort, se retira comme officier et directeur de plus de trente corporations, a laissé une succession évaluée à $135,164,110.54, la plus considérable dans l'histoire du bureau de transfert des taxes.

M. Ryan mourut le 23 novembre 1928. Tout ce qu'il a laissé à son fils, qu'il avait déshérité depuis plusieurs années, fut ses boutons de chemises évalués à $14,150. Tout le gros de l'héritage va à la veuve.

Quatorze Français sont tués au Maroc

Rabat, Maroc. — Quatorze soldats français ont été tués, deux officiers et huit soldats ont été blessés par une tribu hostile dans le sud du Maroc.

Le détachement fut détaché alors qu'il se rendait dans la région de Ferkla, récemment pacifiée, pour y établir un poste. Les assaillants auraient subi de lourdes pertes.

L'existence de l'Autriche menacée?

Vienne, Autriche. — L'Autriche en a appelé à ses voisins et aux autres nations pour se joindre à elle dans des négociations pour un rapprochement économique.

Cet appel a été lancé par le chancelier Karl Buresch, qui a dit aux ministres allemand, français, anglais et italien que son pays ne pouvait plus supporter "la paralysie commerciale du centre de l'Europe".

"L'Autriche, dit-il, se trouve de plus en plus emmurée économiquement par la crise mondiale. C'est maintenant pour elle une question d'existence que les négociations projetées sur un rapprochement économique donnent des résultats positifs."

La mort d'un ardent partisan de la paix

Beauvais, France. — M. Ferdinand-Edouard Buisson, l'homme politique français bien connu, est décédé aujourd'hui à l'âge de 91 ans, à sa demeure à Tieuloy-Saint-Antoine. Il se fit remarquer dans le monde par sa propagande énergique contre la guerre.

M. Buisson a été membre de la Chambre des députés et fut président de la Ligue des Droits de l'Homme. Parmi ses ouvrages sont des volumes sur le suffrage féminin, sur la paix et sur l'éducation. Il était professeur honoraire à la Sorbonne.

Le prix Nobel lui avait été décerné pour ses travaux en faveur de la paix.

Les étrangers en France

Paris. — D'après le dernier recensement, les départements qui comptent le plus d'étrangers sont, en dehors de la Seine et de la Seine-et-Oise, les départements industriels proches des frontières: Nord, Pas-de-Calais, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes, Isère.

Mais, sinon en chiffres absolus, du moins relativement à la population, on trouve aussi un très grand nombre d'étrangers dans des départements agricoles: Aude, Hérault, Lot-et-Garonne, Haute-Garonne. Les étrangers viennent remplacer les ouvriers français ou même les métayers et petits exploitants.

Dans la Seine même, le nombre des étrangers a plus que doublé depuis 1911, mais il a peu augmenté depuis 1926. Il était à ces trois dates de 204,679, de 423,784 et de 459,498. L'augmentation est beaucoup plus forte dans la banlieue: en Seine-et-Oise, on comptait 20,291 étrangers en 1911, 83,940, en 1926, et 122,447 en 1931.

Le traitement du gouverneur réduit de 10 p. c.

Ottawa. — A la demande du gouverneur général lui-même, son traitement sera réduit de 10 pour cent. Le premier ministre a fait une déclaration à cet effet aux Communes. M. Bennett avait d'abord refusé cette offre, mais Son Excellence a insisté pour qu'elle soit acceptée. Le gouverneur général a aussi informé le roi de sa décision. Une diminution de 10 pour cent dans le traitement du gouverneur général représente environ $5,000 par année.

BERLIN. — Adolph Hitler, chef des fascistes allemands, annonce, sa candidature à la présidence contre Von Hindenburg.

Parlement Fédéral

LA PRIME DE CINQ SOUS PAR MINOT

Elle fait l'objet d'un débat qui dure toute une journée — On propose de la remplacer par une gratification de $1 par acre de terre ensemencée — Le colonel Mullins et la culture mixte

Ottawa. — Nous avons assisté cette semaine à la présentation du premier budget des dépenses de l'Etat par le nouveau ministre des finances, M. E. N. Rhodes. Il annonce de nombreuses coupures dans les crédits des divers ministères. Les dépenses s'élèvent à un total de $356,774,000, contre $400,-102,000 l'année dernière.

Le premier ministre et le chef de l'opposition ont eu quelques prises de bec au sujet de la Beauharnois.

On parle de l'Ouest

La Chambre a consacré toute une journée à l'étude d'une résolution d'un député libéral de l'Ouest, M. MacKenzie (Assiniboia, Sask.), à propos du mode de distribution des primes aux producteurs de blé des provinces de l'Ouest. Une bonne douzaine et demie de discours ayant été prononcés, la résolution MacKenzie, sans qu'il fût nécessaire qu'un vote fût inscrit, a été rejetée.

Il s'est dit des choses fort intéressantes au cours du débat et les moins sensées n'ont pas été dites par le colonel Mullins, député conservateur de la circonscription manitobaine de Marquette. Ancien "cow-boy", le colonel Mullins a connu le steppe canadien alors que des bandes de buffles le parcouraient encore en tous sens. Il a été témoin de l'arrivée en masse des producteurs de blé, des "mineurs du sol", comme il les désigne. A son sens, certaines régions de l'Ouest ne se trouvent aujourd'hui en détresse, manquant de pain et manquant de tout, que parce qu'elles ont été livrées à la culture seule du blé. L'Ouest, qui fut d'abord un pays de ranches, n'eut jamais dû abandonner l'élevage, la culture mixte. C'est à cela qu'il faut revenir aujourd'hui, si l'on ne veut pas que la misère devienne permanente en certaines régions, que le malaise n'éternise partout.

La prime sur le blé

A la dernière session, le Parlement a voté aux agriculteurs de l'Ouest une prime de cinq sous par boisseau de blé qu'ils produiraient. M. MacKenzie dit qu'en pratique ce moyen de secours n'a pas donné les résultats qu'on en attendait. Certains agriculteurs, dont la récolte a été ruinée complètement n'ont rien reçu du tout alors qu'ils se trouvaient dans le plus grand besoin. La prime de cinq sous a été surtout profitable aux producteurs de blé qui ont eu de bonnes récoltes.

M. MacKenzie, par sa résolution, suggérait un changement dans le mode de distribution de ces secours. Au lieu d'accorder cinq sous par boisseau de blé produit, le gouvernement devrait, à son sens, payer une gratification de $1 par acre de terre ensemencée dans les provinces des prairies.

M. John Vallance, député libéral de South-Battleford, Sask., appuie la résolution MacKenzie. Il trouve pénible que ceux des agriculteurs de l'Ouest qui ont perdu toutes leurs récoltes n'aient pu toucher la prime de cinq sous par boisseau, et qu'ils en aient été réduits à accepter des secours directs.

Un progressiste, M. E.-J. Garland, député de Bow-River, en Alberta, n'est pas précisément de l'avis du précédent. Il est en faveur d'une prime de tant par boisseau de blé produit, mais une prime de cinq sous lui parait insuffisante. Cette prime est loin de compenser, dit-il, les mauvais effets de la politique protectionniste du gouvernement.

D'une façon générale, les députés de l'Ouest qui représentent des comtés où la dernière récolte a été mauvaise ou même complètement manquée se sont prononcés en faveur de la résolution. D'autres ont parlé en faveur du maintien de la prime.

M. Mullins

Le colonel Mullins, sous une forme assez souvent cocasse, ce qui lui a valu maintes interruptions, a prononcé un discours de grand bon sens.

Son comté de Marquette est essentiellement agricole. On ne saurait y trouver, dit-il, une seule cheminée d'usine. Il recommande fortement aux éleveurs de ne pas abandonner leur industrie pour se livrer à d'autres occupations, notamment à la seule culture du blé.

Le producteur de blé n'est pas un agriculteur, mais un mineur du sol. Il est incapable d'un effort constant pour tirer de la terre, sans la ruiner, les fruits qu'elle peut donner.

Notre population rurale fait un trop grand usage de l'automobile et de l'autocamion. Il lui faut revenir au bon vieux cheval, même si c'est un moyen de locomotion qui parait suranné.

La mécanisation de l'agriculture a ruiné le sol et causé en définitive des désastres innombrables. Certaines régions des provinces des prairies étaient naturellement destinées à l'élevage. On en a fait des terres à blé.

Conseil aux agriculteurs

Un conseil aux agriculteurs de l'Ouest: ne pas négliger l'élevage pour se livrer à la seule culture du blé. L'homme ne vit pas seulement de pain. C'est une vérité à retenir. A l'heure actuelle, l'élevage n'est pas une affaire rémunératrice; mais en sera-t-il toujours ainsi? Il viendra sûrement un temps où l'éleveur canadien pourra de nouveau vendre ses bestiaux sur les marchés britanniques. Les prix ne seront pas toujours à la baisse. Ils viendront à monter.

Elevage et culture mixte vont de pair. Ils s'offrent comme une solution au problème agricole dans toutes les provinces canadiennes.

L'agriculteur de l'Ouest devrait prendre exemple sur l'habitant de la province de Québec. C'est lui qui a imaginé la vache qui ne meurt pas, "la vache immortelle".

Il ne sert à rien de faire entendre des plaintes, des lamentations, des gémissements sur le sort malheureux de ce pauvre producteur de blé. Un peu moins de plaintes et un peu plus de réflexion. L'agriculteur de l'Ouest se plaint de ce que son blé ne se vend pas ou se vend à vil prix; il se plaint encore parce qu'il a perdu de l'argent à la Bourse. Pourquoi ne s'est-il pas constitué une petite réserve pendant les bonnes années? C'est justement ce qu'a su faire l'habitant de la province de Québec et aujourd'hui l'habitant de la province de Québec ne se voit pas obligé de quémander du secours.

La leçon profitera-t-elle à l'agriculteur de l'Ouest?

Un libéral de la Saskatchewan, M. MacIntosh (Battleford-Nord), prétend que la Commission de secours dans sa province a été une affaire politique de A à Z.

Des libéraux et des progressistes parlent dans le même sens. Le débat se continue jusqu'à six heures et se poursuit pendant la soirée. Un conservateur, M. Frank Boyes (Middlesex-Est) est d'avis que la prime de cinq sous aux seuls agriculteurs de l'Ouest devrait être abolie.

Défense du gouvernement

Le ministre de l'agriculture, M. Weir, présente une défense de la politique du gouvernement.

La prime de cinq sous par boisseau de blé a été établie pour que les gens de l'Ouest ne s'imaginent pas que le gouvernement ne veut aider que les industriels des provinces de l'Est. Mais la prime était à peine établie, la dernière session n'était pas encore terminée que des cas de détresse, principalement en Saskatchewan, étaient signalés au gouvernement. Le ministre de l'agriculture est allé lui-même sur les lieux et il s'est entendu avec les autorités provinciales sur les moyens à prendre pour aider les nécessiteux. Le ministre donne des détails sur les constatations qu'il a pu faire. D'aucuns trouveront étrange que des gens qui avaient déjà connu la grande prospérité en aient été réduits à un tel état de misère. C'est que ces gens avaient placé leur avoir sur des valeurs qui se sont dépréciées outre mesure. Bien d'autres gens sont dans le même cas.

M. Weir dit que les frais d'administration de la commission chargée de la distribution des secours en Saskatchewan n'ont pas dépassé 3½%. Pour chaque dollar fourni par le gouvernement fédéral, les nécessiteux de la Saskatchewan ont reçu 96 sous ½.

M. Weir parle peu de la résolution MacKenzie. Il observe simplement qu'une prime de $1 par acre de terre ensemencé ne serait guère plus équitable que la prime de cinq sous par boisseau de blé produit, puisque dans certaines régions des agriculteurs ont dû semer deux et même trois fois sans pour cela avoir de récolte.

La résolution MacKenzie est rejetée sans qu'un vote ait été inscrit.

DEMISSION DU CABINET LAVAL

Défait sur un vote de confiance au Sénat, le chef du gouvernement démissionne avec ses collègues

Paris. — Défaits par 23 voix au Sénat, M. Laval et ses collègues ont présenté leur démission au président Doumer. Le gouvernement a été défait sur sa motion d'ajourner le débat au sujet de sa politique générale.

A part cela cependant, il semble qu'il y ait eu mécontentement, parmi la majorité au Sénat, du résultat des voyages de M. Laval à l'étranger. Le départ de M. Briand et la zizanie au sujet du projet de réforme électorale furent d'autres motifs de mécontentement.

C'est la troisième fois depuis sept ans et la quatrième dans l'histoire du parlementarisme français qu'un gouvernement est renversé par un vote hostile du Sénat. Le Sénat renversa M. Tardieu en 1930 et M. Herriot en 1926. La démission du cabinet, remise au président Doumer, a été acceptée immédiatement.

Le cabinet qui vient de démissionner datait du 13 janvier dernier, ou plutôt avait été remanié à cette date par suite de la démission de M. Briand et du décès de M. Maginot. Depuis lors, M. Laval était à la fois président du conseil et ministre des affaires étrangères, tandis que M. Tardieu remplaçait M. Maginot à la guerre et que M. Laval avait pour remplaçant à l'Intérieur M. Pierre Cathala.

Le mandat de la Chambre actuelle expire en avril et des élections générales doivent avoir lieu ce mois-là ou en mai.

Hitler candidat contre Hindenburg?

Berlin. — Il est possible qu'Adolphe Hitler, chef des fascistes allemands, fasse de l'opposition à von Hindenburg comme candidat à la présidence de l'Allemagne. Les groupes extrémistes de la droite sont à la recherche d'un homme pour faire la lutte au vieux président, âgé actuellement de 84 ans. Plusieurs observateurs sont cependant d'avis que les groupes de la droite ne prendront pas de décision avant la convocation du Reichstag, le 23 février. Les amis de Hindenburg se disent optimistes.

UN MINISTERE ANDRE TARDIEU

L'ancien ministre de la guerre réussit à constituer un nouveau cabinet centre droit réduit en nombre

Paris. — C'est André Tardieu, ancien ministre de la guerre et chef de la délégation à la conférence du désarmement à Genève, qui succède à son ami Pierre Laval comme chef du gouvernement.

M. Doumer s'était d'abord adressé à Paul Painlevé. Celui-ci n'a pas réussi à former un cabinet, Tardieu et Laval ne consentant à faire partie du ministère qu'à la condition que l'un d'eux eût le portefeuille de l'intérieur.

Le cabinet Tardieu diffère peu du cabinet Laval, mais il est réduit en nombre, ne comprenant que treize ministres et huit sous-secrétaires d'Etat, alors que le cabinet Laval comptait dix-huit ministres et dix sous-secrétaires d'Etat.

Les portefeuilles sont ainsi répartis: présidence du conseil et affaires étrangères, André Tardieu; défense nationale (guerre, marine et air), François Piétri; travail, Pierre Laval; justice, Paul Reynaud; intérieur, Albert Mahieu; finances et budget, Pierre-Etienne Flandin; commerce et postes, Louis Rollin; agriculture, M. Chauveau; santé publique, Camille Blaisot; travaux publics et marine marchande, Charles Guernier; instruction publique, Mario Roustan; colonies, Louis de Chappedelaine; pensions, Auguste Champetier de Ribes.

Le nouveau cabinet renferme huit membres de l'ancien cabinet Laval. C'est un gouvernement du centre droit, sans représentation socialiste ni radicale-socialiste. Il aura à faire face aux mêmes difficultés que le précédent.

De Valera a la majorité aux élections irlandaises

Dublin. — Eamonn de Valera, chef du parti républicain et ses alliés ont les 77 sièges nécessaires pour leur donner la majorité au Dail Eireann. Ils comptent pour cela sur l'appui de deux travaillistes indépendants.

La position des partis est comme suit: Fianna Fail (républicains), 68; travaillistes, 7; travaillistes indépendants, 2; gouvernement, 53; indépendants et fermiers, 15. Total, 145.

UN APPEL DE LA S.D.N. AU JAPON

Elle s'adresse "au sens souverain de l'honneur du Japon" pour lui faire cesser les hostilités

Genève. — Le conseil de la Société des Nations en a appelé "au sens souverain de l'honneur du Japon" pour que ce pays cesse les hostilités en Chine. Cet appel, remis à M. Sato, délégué japonais au Conseil, pour être transmis à son gouvernement, dit, entre autres choses:

"Le comité des Douze a la plus grande confiance que le Japon reconnaîtra ses obligations et justifiera la confiance mise en lui par les puissances. L'incident de Changhai a produit une impression profonde sur l'opinion publique dans le monde. Il a mis en danger la vie et les biens de plusieurs, accru la stagnation actuelle et compromis le succès de la conférence du désarmement."

Le Conseil cite ensuite sa note du 29 janvier, dans laquelle il disait que "l'entr'aide et le respect mutuel peuvent seuls assurer le maintien des relations internationales, la force, économique ou militaire, ne pouvant apporter une solution permanente au problème."

TORONTO. — La Cour d'Ontario déboute de leur appel les huit chefs communistes condamnés à la prison l'automne dernier.

L'ENCYCLIQUE "LUX VERITATIS"

(Suite)

Nier l'union hypostatique c'est ruiner la religion catholique

Par conséquent, l'abandon de la doctrine de l'union hypostatique, base et fondement des dogmes de l'Incarnation et de la Rédemption humaine, entraîne l'écroulement et la ruine de la base de la religion catholique.

Il n'est donc pas étonnant que l'extension du péril de l'hérésie nestorienne ait ébranlé tout l'univers catholique; il n'est pas étonnant non plus que le Concile d'Ephèse se soit énergiquement opposé à l'évêque de Constantinople, qui, plein de témérité et d'astuce, combattait la foi des ancêtres, et que le Concile, en exécution du jugement du Pontife romain, ait frappé Nestorius d'un cruel anathème.

Aussi donc, avec tous les siècles de l'histoire chrétienne, vénérons le Rédempteur du genre humain non pas comme un "Elie... ou un des prophètes" en qui Dieu demeure par sa grâce, mais d'une seule voix proclamons avec le Prince des apôtres, qui, par faveur divine, eut connaissance de ce mystère: "Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant."

Maintenant que cette vérité dogmatique est bien établie, il est facile d'en tirer cette conclusion que tout l'ensemble des hommes et des choses créées a vu, grâce au mystère de l'Incarnation, grandir sa dignité au delà de tout ce que l'on peut imaginer, d'une grandeur bien supérieure à celle que la création lui avait procurée. Maintenant, parmi les fils d'Adam, un homme existe, le Christ, qui possède pleinement la divinité perpétuelle et infinie et qui lui est uni d'une manière mystérieuse et très étroite; nous l'appelons le Christ, il est notre frère, il possède la nature humaine et pourtant il est "Dieu avec nous", il est l'Emmanuel; par sa grâce et par ses mérites il nous ramène tous au Créateur divin; il nous remet en possession de cette béatitude céleste dont nous étions misérablement déchus par le péché originel.

Rendons-lui donc nos actions de grâces, suivons ses préceptes et imitons ses exemples. Ce sera pour nous le moyen de participer à la divinité de Celui "qui a daigné se faire participant de notre humanité".

Bien peu parmi les sectes religieuses conservent la foi en l'unité et en la divinité du Christ

Mais si, comme nous l'avons dit, la véritable Eglise de Jésus-Christ a, de tout temps au cours des siècles, jalousement conservé la véritable et intègre doctrine de l'unité personnelle et de la divinité de son Fondateur, il n'en est pas de même, hélas! chez ceux qui errent misérablement en dehors du bercail unique du Christ. Chaque fois que quelqu'un s'est opiniâtrement détaché du magistère infaillible de l'Eglise, nous avons la douleur de constater qu'il abandonne du même coup insensiblement la sûre et véritable doctrine sur Jésus-Christ.

La preuve en est que si nous interrogeons les si nombreuses et si diverses sectes religieuses, celles-là surtout qui ont surgi aux XVIe et XVIIe siècles et depuis et qui se parent encore du nom chrétien, qui au moment de leur séparation professaient fermement que le Christ était Dieu et homme, afin de savoir leurs opinions actuelles, nous en obtiendrons des réponses fort divergentes et même contradictoires.

Bien peu en vérité parmi leurs adhérents ont conservé la véritable doctrine et la croyance entière sur la personne de notre Rédempteur; si d'autres affirment quelque chose de semblable, on s'aperçoit vite que ce n'est plus que le parfum d'une chose déjà disparue qui s'évapore. Ils présentent Jésus-Christ comme un homme comblé de charismes divins, uni d'une manière mystérieuse et par-dessus tous les autres à la divinité, et se rapprochant le plus de Dieu; mais ils restent bien loin de la profession intégrale et sincère de la foi catholique.

D'autres enfin ne reconnaissent rien de divin dans le Christ, ils le regardent comme un simple homme, doué, il est vrai, de dons merveilleux tant de l'esprit que du corps, mais en plus sujet aux erreurs et à la fragilité de l'homme.

Il est parfaitement évident que tous ceux-là, comme Nestorius, veulent d'une audace téméraire "dissoudre le Christ", et, comme le dit l'Apôtre Jean, "ils ne sont donc pas de Dieu".

Seule, l'Eglise romaine possède l'unité de la véritable foi

Voilà pourquoi Nous qui occupons la haute dignité de ce Siège Apostolique, Nous exhortons paternellement tous ceux qui se font gloire d'être des disciples du Christ, qui mettent en lui l'espoir et le salut tant des individus que de la société humaine, à adhérer tous les jours plus solidement et plus étroitement à l'Eglise romaine.

C'est seulement en elle que le Christ est l'objet d'une foi intégrale et parfaite, seulement en elle que le Christ est adoré avec sincérité et aimé avec la flamme perpétuelle d'une ardente charité.

Qu'ils se souviennent, ceux surtout qui sont à la tête du troupeau séparé de Nous, de la foi que leurs ancêtres d'Ephèse ont solennellement professée, de la foi que ce Siège suprême de vérité, aux temps passés comme à présent, conserve intacte et défend énergiquement; qu'ils se souviennent que l'unité de la véritable foi se base et repose sur l'unique roc établi par le Christ et que cette unité ne peut être conservée en toute sécurité que par l'autorité suprême des successeurs du bienheureux Pierre.

Il y a quelques années Nous avons parlé plus longuement, dans l'encyclique "Mortalium animos", de cette unité de la religion catholique. Il est bon pourtant de mentionner ici la chose brièvement, car l'union hypostatique, solennellement confirmée au Concile d'Ephèse, contient et offre l'image de cette unité dont notre Rédempteur voulait orner son corps mystique, c'est-à-dire l'Eglise, "un corps uni", un corps "coordonné et uni par des liens".

Car si l'unité personnelle du Christ constitue l'exemplaire mystérieux selon lequel il voulait modeler l'étroite union des parties de la société chrétienne, cela ne pouvait pas être le résultat, tout homme intelligent le comprend, de la conjonction fictive d'éléments discordants entre soi, mais d'une seule hiérarchie, d'un seul et suprême magistère, d'une seule règle de foi, d'une seule croyance de tous les chrétiens.

Cette unité de l'Eglise, consistant dans la communion avec le Siège Apostolique, a été brillamment affirmée par Philippe, le délégué de l'évêque de Rome au Concile d'Ephèse. S'adressant aux Pères conciliaires qui applaudissaient à l'unanimité les lettres de Célestin, il prononça ces paroles mémorables: "Nous exprimons notre remerciement au saint et vénérable Synode de ce que, après la lecture qui vous a été faite de la lettre de notre saint et bienheureux Pape, vous avez affirmé votre union, comme des membres saints au chef sacré, par vos saints témoignages et par vos saintes acclamations. Car Votre Béatitude n'ignore pas que le chef de toute foi comme des Apôtres est le bienheureux Apôtre Pierre".

Si jamais il a fallu, Vénérables Frères, que tous les bons s'attachent par une même, sincère et unique profession de foi à Jésus-Christ et à son Epouse mystique, l'Eglise, c'est bien maintenant, alors que de tous côtés tant d'hommes s'efforcent de secouer le joug suave du Christ, ferment leurs yeux à la lumière de la doctrine, obstruent les canaux de la grâce, rejettent enfin la divine autorité de celui qui selon la parole de l'Evangile est "un signe en butte à la contradiction".

Comme cette déplorable rebellion contre le Christ entraîne tous les jours des conséquences plus nombreuses et plus graves, il est nécessaire pour tous de chercher le remède opportun auprès de celui qui seul "sous le ciel... ait été donné au hommes, par lequel nous devions être sauvés".

De cette manière seulement, le Sacré-Coeur de Jésus aidant, alors que la vie des individus comme celle des sociétés domestique et civile est si cruellement troublée, luiront pour les hommes des jours heureux.

III.—LE DOGME DE LA MATERNITE DIVINE

Si le Fils de la Sainte Vierge est Dieu, celle-ci mérite de droit d'être nommée la Mère de Dieu

Des points de doctrine catholique considérés jusqu'ici découle nécessairement le dogme de la maternité divine que nous professons touchant la Sainte Vierge Marie: "Non point — comme le note Cyrille — que la nature du Verbe et sa divinité aient tiré le principe de leur origine de la Sainte Vierge, mais bien en ce sens que le Verbe a reçu d'elle son corps sacré, perfectionné par une âme intelligente, auquel le Verbe de Dieu est uni par l'hypostase, et par lequel il est né selon la chair".

En effet, si le Fils de la Sainte Vierge Marie est Dieu, celle qui l'a engendré mérite de droit d'être nommée la Mère de Dieu; si la personne de Jésus-Christ est une et divine, il n'y a pas de doute que tous doivent appeler Marie non seulement la Mère du Christ homme mais Mère de Dieu ou Theotocos.

Tous, nous vénérons celle qu'Elisabeth, sa parente, saluait en l'appelant "Mère de mon Seigneur", dont Ignace le martyr disait qu'elle avait engendré Dieu, et de laquelle, déclare Tertullien, Dieu est né; nous la vénérons comme la généreuse Mère de Dieu à qui le Père éternel a conféré la plénitude de la grâce et qu'il a élevée à une si haute dignité.

(A suivre)

Livres à lire

Vient de paraître

L'enseignement français au Canada

Tome 1: Dans le Québec
par l'abbé LIONEL GROULX

Cet ouvrage, si impatiemment attendu, vient enfin de paraître aux Editions Albert Lévesque. C'est l'étude de la plus complète consacrée à l'enseignement français dans la province de Québec, depuis les débuts de la colonie jusqu'à nos jours. Dans un deuxième tome, l'auteur étudiera l'enseignement français dans les autres provinces du Canada.

La question de l'enseignement dans la province n'a peut-être jamais été plus discutée que de nos jours. D'aucuns proposent des réformes depuis l'école primaire jusqu'à l'Université. M. l'abbé Groulx apporte lui aussi son point de vue, mais après avoir exposé, dans ses détails, les difficultés de l'enseignement sous le régime français, et les efforts constants tentés par les gouvernants et les religieux pour développer l'école au sein de la classe populaire et pour soutenir la lutte contre l'élément fanatique anglais. Cette synthèse de l'histoire, si elle ne résout pas la question de l'enseignement moderne, contribue amplement à l'éclairer et devrait servir à l'inspirer, sinon à l'orienter.

nier, son développement depuis la da" est divisé en huit chapitres, dont le premier est consacré au régime français; les six chapitres suivants indiquent l'évolution de l'enseignement sous le régime anglais et le dernier, son développement depuis la Confédération jusqu'à nos jours. L'époque de 1789 à 1840 a été l'objet d'une attention particulière et le jugement de l'éminent historien sur cette époque, la plus importante de notre histoire en ce qui concerne l'éducation, sera sans doute définitif.

"L'enseignement français au Canada", volume de 350 pages, est en vente, au prix de $1.50 net l'unité, chez l'éditeur, à la Librairie d'Action Canadienne-française Ltée, 1735, rue St-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

Quelques chiffres relativement au commerce des bestiaux

Les derniers chiffres préparés par le Service des Renseignements sur les marchés de la Division fédérale de l'industrie animale et relatifs au commerce des bestiaux en 1931, montrent qu'il s'est abattu sous inspection 600,950 boeufs, 374,934 veaux, 2,254,295 porcs et 817,084 moutons. Il y a eu augmentation dans le nombre de boeufs transportés de l'Ouest à l'Est du Canada. Le total pour 1931 est de 113,832 contre 77,062 en 1930. En ce qui concerne les veaux, le total est de 5,305 pour 1931, contre 3,447 pour 1930. La quantité de porcs transportés est de 319,893 et celle des moutons de 36,388. La quantité de boeufs maigres expédiés aux points de campagne est de 113,606 pour 1931 et de 108,834 pour 1930.

Le nombre des aveugles

On compte qu'il y a, dans le monde entier, 2,390,000 aveugles, c'est-à-dire en moyenne, 163.3 par 100,000 habitants du globe. Mais, comme bien on pense, ils sont inégalement répartis parmi les différents peuples. Les pays chauds en comptent bien davantage. Ainsi, en Egypte, on compte 1,325 aveugles sur 100,000 têtes de population. Pour l'Europe, les chiffres sont moindres: en Angleterre, 73 sur 100,000; en France, 71; en Amérique, 62; en Allemagne, 61; dans les Pays-Bas, 46; au Canada, 45; en Belgique, 44. Par contre, en Asie, on trouve 500 aveugles sur 100,000 Chinois et 142 sur 100 000 Hindous. Dans la Russie d'Europe, la moyenne est de 200, et en Pologne, de 100.

NOTICE

Notice is hereby given that the second Annual General Meeting of the Farmers Mutual Hail Insurance Company of Manitoba will be held in the Company's office, 1207 Union Trust Building, Winnipeg, on Friday, the Twenty-sixth of February, 1932, at four o'clock in the afternoon. The business of the meeting will consist of the consideration of the Company's statement for the year 1931, the election of directors, and any other business which may properly be brought up at an annual general meeting of members.

Dated at Winnipeg this Fifth day of February, 1932.

H. H. ROSS,
Secretary.

GRATIS

Semences de Fleurs et de Légumes

Envoyez un nouvel abonnement ou renouvelez votre abonnement maintenant

Pour chaque renouvellement d'un an, nous adresserons franco par la poste, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 4.

Pour chaque renouvellement de deux ans, nous adressons franco par la poste, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 4 et, en plus, la collection No 3.

A toute personne qui envoie $2.00 pour le nouvel abonnement d'un autre, nous adressons franco, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 4, et, en plus, la collection No 3. Le nouvel abonné recevra également, comme prime spéciale, deux des collections Nos 1, 2 et 4, au choix, et, en plus, la collection No 3.

No 1 — COLLECTION DE PLANTES-RACINES

Huit gros paquets

BETTERAVES, demi-longues rouges. De quoi semer une raie de 20 pieds.
CAROTTES, Chantenay demi-longues. Pour une raie de 40 à 50 pieds.
OIGNONS, Danvers globe jaune. Pour 15 à 20 pieds.
LAITUE, Grand Rapids. Pour 20 à 25 pieds.
NAVETS, dessus pourpré (70 à 80 pieds).
NAVETS DE SUEDE, Gemme canadienne (60 à 70 pieds).
PANAIS, rond et court, hâtif. Pour 40 à 50 pieds.
RADIS, Déjeuner français. (25 à 30 pieds).

No 2 — COLLECTION DE FLEURS ANNUELLES

Quatorze gros paquets, valeur 25 sous

ASTRES, Reine du Marché.
BOUTONS DE BACHELOR, bel assortiment.
COSMOS, nouvelle fleur hâtive à couronne.
GRIMPANTS, bel assortiment.
COQUELICOTS DE CALIFORNIE, bel assortiment.
MIGNONNETTES, bel assortiment.
MATHIOLES, odorante le soir.
COQUELICOTS, Shirley mélangé.
PETUNIAS, hybrides de choix.
JARDIN DE FLEURS SURPRISE.
SNAPDRAGONS, nouveau géant fleuri.
IMMORTELLES mélangées.
POIS DE SENTEUR Spencer mélangés.

No 3 — COLLECTION DE LEGUMES D'HIVER

BETTERAVES, Détroit, rouge foncé (une once). Sèmera 100 pieds.
CHOUX, Tête de balle danoise (gros paquet). Produira 1,000 livres de choux.
CHOUX, Rouges au vinaigre (gros paquet). Produira plus de 200 têtes.
CAROTTES, Chantenay demi-longue (une once). Sèmera 250 pieds.
CITROUILLES, Douces ou sucrées (gros paquet). Pour 10 à 15 plants.
OIGNONS, Danvers Globe jaunes (gros paquets). Sèmera de 25 à 30 pieds.
PANAIS, Guernesey demi-long (une once). 250 pieds.
COURGES, Vraie Hubbard améliorée (gros paquet). Pour 12 à 20 plants.
COURGES A LA MOELLE (Vegetable marrow). Paquet de 20 à 25 plants.
NAVETS, Suède à dessus pourpré (une once), pour semer 300 pieds.

No 4 — COLLECTION DE POIS DE SENTEUR *Spencer*

6 GROS PAQUETS

Réputés six des meilleurs dans leur classe respective

ROSE FONCE—Pinkie. Grand, couleur rouge.
SAUMON—Barbara. Pour exposition ou décoration.
CRAMOISI—Cramoisi royal. Grand, fleurs ondulées.
LAVANDE—Austin Frederick amélioré.
BLEU—Divinement bleu. Riche bleu dauphin.
MARON—Warrior. Riche marron rougeâtre.

ENVOYEZ VOTRE ABONNEMENT AUJOURD'HUI

Des semences seront envoyées seulement aux abonnés qui se serviront de cette formule

Veuillez trouver ci-inclus $ .... pour abonnement de .... an à la "Liberté". Envoyez-moi franco les collections Nos ....

Nom ....

Adresse ....

Veuillez spécifier: Abonnement nouveau ( ) ou renouvellement ( )

VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 24 FEVRIER 1932 NUMERO 41

LA LIBERTÉ

Le caractère est ce qu'il faut sauver avant tout, car c'est le caractère qui fait la puissance morale de l'homme.
LACORDAIRE.

La première loi de l'Histoire, c'est de ne pas mentir; la seconde, de ne pas craindre de dire la vérité.
LEON XIII.

Un Ministre Protestant et la Dernière Encyclique

Le Rév. J.-S. Bonnell, ministre protestant de Winnipeg, commentait récemment, dans l'église Westminster, l'Encyclique du Pape Pie XI sur l'Union des Eglises.

Nous disons "commentait". Mieux vaudrait dire que M. Bonnell prit occasion de la lettre pontificale pour discuter à sa façon la condition de l'Union des Eglises.

La proposition de Pie XI plait à M. Bonnell, car l'union est plus que jamais désirable, dit-il, des forces chrétiennes de l'univers. Cependant, les conditions imposées par le Pape ont pour lui moins d'attrait — c'est évident. Si le Pape, dit M. Bonnell, avait pris pour lieu de rencontre un terrain plus commun, la foi au Christ par exemple, les résultats eussent peut-être dépassé ses espérances et celles de toutes les églises. La base choisie par le Pontife, à savoir l'acceptation des dogmes de l'Immaculée-Conception et de l'Infaillibilité, ferme de nouveau la voie en rendant toute entente impossible. C'est ce que M. Bonnell semble vouloir prouver.

Sa démonstration, il faut l'avouer, est d'une sobriété excessive. De l'Infaillibilité, sa nature son objet, peu ou rien. L'argument théologique catholique prouvant l'Infaillibilité est ignoré. Pas un seul texte d'Ecriture ou des Pères, aucune preuve de Tradition.

C'est de l'Histoire que M. Bonnell tire son argumentation. L'Infaillibilité, dit-il, fut imposée à l'Eglise catholique. Et c'est malgré l'opposition d'un grand nombre de personnages marquants — il cite quelques noms d'évêques — que la "nouvelle" doctrine rencontra l'approbation des Pères de l'Eglise, après qu'eurent été écartées du Concile les voix discordantes au nombre de 150. Comment les protestants peuvent-ils admettre, conclut-il, une définition catholique désapprouvée par les catholiques eux-mêmes?

D'ailleurs, ajoute-t-il, la condamnation d'Honorius est un fait probant. Et nous ne pouvons plus admettre le dogme de l'Infaillibilité pontificale, après que l'histoire nous a montré un Pape de Rome condamnant comme hérétique un autre Pape de Rome.

Enfin, la déchéance de certains dogmes, tel celui de l'Unité de l'Eglise énoncé dans l'Encyclique *Unam Sanctam*, est un troisième argument que l'orateur apporte comme *confirmatur* vers la fin de son sermon. Ce dogme catholique enseigne, en effet, que *"hors de l'Eglise il n'y a point de salut"*, que par conséquent — d'après M. Bonnell — tous les protestants sont damnés. Or il n'y a pas un catholique bien pensant, ajoute-t-il, laïque ou prêtre *(broad-minded priest)* qui croit "actuellement" pareille doctrine.

Et la preuve est complète. Suivent quelques considérations intéressantes sur lesquelles nous reviendrons prochainement, en même temps que sur ces trois chefs d'argumentation.

Nous n'avons voulu aujourd'hui que signaler un fait et corriger une impression.

* * *

Qui n'a pas été frappé de l'importance donnée aux documents venus de Rome en ces derniers temps? L'Encyclique sur le Mariage apparaissant après la scission de l'épiscopat protestant sur la question primordiale de la "limitation" surprit et troubla un bon nombre de nos frères séparés. L'Encyclique sur l'Education, dont les journaux américains s'étaient disputé la primeur, suscita, on s'en souvient, une avalanche de commentaires. Le dernier document qui quittait le Vatican en décembre dernier n'est pas, à son tour, sans intéresser grandement le monde protestant. Et pourquoi?

On refuse obédience à Rome et cependant l'opinion romaine est partout attendue, partout étudiée. Depuis un certain temps déjà, au sein du protestantisme, on parle de coopération, l'union des églises est à l'étude. Jamais cependant l'idée n'a fait de chemin comme au lendemain de la publication de l'Encyclique *Lux Veritatis*. Pourquoi?

Est-ce simple curiosité? Est-ce hasard?... Qui le croira?

Ne serait-ce pas plutôt que la pensée catholique reste dans le monde des idées la pensée claire et saine, la pensée tout court, celle qui n'est pas née du besoin de nouveauté et qu'on retrouve toujours la même, à la fois ferme et réconfortante, quand les rayons de la grâce divine et ceux de la froide raison ont débarrassé l'atmosphère des brouillards des préjugés et des passions?

Avouons-le, cette recherche de la pensée chrétienne est née d'un besoin. On a voulu ignorer Rome, mais Rome s'impose au monde. *"L'Union ne viendra pas de Rome*, dit M. Bonnell, *mais elle viendra d'une pression extérieure sur Rome."* Quoi qu'il en soit du procédé (pour le moment) Rome en sera, l'orateur en convient. Et tellement que sans Rome, l'Union est une utopie.

* * *

Voilà le fait!

Corrigeons toutefois une impression dangereuse.

L'Eglise catholique possède la vérité.

Que l'Eglise catholique désire l'Union des chrétiens, la dernière Encyclique de son chef suprême en est une nouvelle preuve. Mais union dit ici "retour" et retour à l'intégrité de la Foi.

L'union des églises, ce n'est donc pas un amalgame quelconque de sociétés distinctes, aux droits égaux, prêtes à sacrifier des intérêts particuliers, à passer même sous silence des divergences doctrinales essentielles, afin de réaliser la rencontre sur une base vaste et commune.

L'Eglise catholique "possède". Elle possède la vérité. En fondant son Eglise une et non multiple (Matth. 28, 18) sur cette base solide qu'est Pierre, le premier chef visible, le Christ lui transmet toute son autorité et lui promet que les portes de l'enfer — les erreurs par conséquent — ne prévaudront pas contre elle (Matth. 16-18), et cela jusqu'à la fin des siècles (Matth. 28, 18). Cette autorité doit donc demeurer dans les successeurs de Pierre, et c'est ainsi que l'histoire nous la montre passant de Pape en Pape, hier dans S. Lin, Anaclet..., aujourd'hui dans Pie XI, demain dans un autre jusqu'à l'accomplissement des temps.

Et c'est à cette Eglise par conséquent, vers ce représentant visible du Christ sur la terre, que doivent revenir ceux qui s'en sont séparés. Et ce n'est pas là tyrannie, mais logique.

Donc, nécessité de Rome dans l'Union désirée: retenons bien ce fait. Corrigeons, au besoin, l'impression fausse que peut laisser la notion protestante de l'union des églises.

Nous reprendrons sous peu le "commentaire" de M. Bonnell et relèverons les arguments qu'il apporte à l'appui de ses avancés.

M. Bonnell désire l'Union, le monde chrétien aussi à la suite de son chef suprême. Puisse se réaliser le voeu du Souverain Pontife! Puissent des temps rapprochés de nous voir s'effectuer ce retour "à l'unité de la foi" (Ephes. 1-13), cette union véritable de tous ceux qui croient au Christ "dans l'obéissance de la charité" (Pierre 1-22).

Emilien LEVEQUE, ptre.

Les Evénements de 1885

Version de la Société Historique Métisse

Réponse aux avancés de M. Frémont

Au début de sa preuve de **Quelques points d'Histoire**, M. Frémont prend pour acquis: 1e Que nous n'avons pas de raison de suspecter les témoignages des Missionnaires; 2o Que les témoins appelés à déposer sous serment à Régina n'ont pu s'entendre pour se parjurer en bloc et dans le même dessein.

Pour le premier point nous réservons notre opinion. Quant au second, la plupart des personnages de la comédie judiciaire que fut le procès de Régina furent si bien circonvenus que l'on a déguisé la vérité sans crainte d'être pris à partie par les avocats de la défense qui ne s'occupaient que de plaider folie. Par conséquent les actes de l'insurrection ne les intéressaient qu'en autant que les témoignages apportés au procès étaient de nature à appuyer leur thèse.

Le procès **La Reine vs Riel** a été l'un des plus importants de cette nature que l'on ait vu dans notre histoire. N'importe quel avocat sait ce que la préparation d'une grande cause coûte en temps et en travail. Or Riel se livre le 15 mai, son procès s'instruit le 20 juillet! On lui refuse de produire ses témoins les plus indispensables: Dumont, Nault et Dumas; on lui refuse la production des archives de son Conseil sous prétexte qu'elles sont la propriété de l'Etat; on lui refuse le privilège de questionner lui-même les témoins.

Entre temps l'on va trouver tous ceux qui peuvent être appelés à témoigner et qui sont impliqués dans l'insurrection. On leur montre la gravité des accusations qui pèsent sur eux et la peine sévère qu'elles entrainent, puis on leur offre un moyen d'en sortir à bon marché: plaider coupable, se taire ou se ranger du côté de la Couronne. Parmi les leurs ne furent appelés que ceux qui consentirent à répondre dans le sens que le désirait la Couronne.

N'est-il pas étrange par exemple que Joseph Delorme et Louis Goulet n'aient pas été appelés à rendre témoignage? La raison en est simple: ils n'ont pas eu peur de la conséquence de leurs actes et ils ont refusé de se parjurer. Joseph Delorme était un des principaux chefs de l'insurrection et il a vu tout ce qui s'est passé. Louis Goulet s'est trouvé dans le massacre du Lac la Grenouille et il était bien au courant de ce qui l'a provoqué. Ces deux témoins sont encore vivants: Joseph Delorme, de Sainte-Amélie, Manitoba; Louis Goulet, de Portage-la-Prairie, Manitoba; et combien d'autres que nous avons connus.

Enfin, l'on procure des avocats à Riel avec un mandat de plaider folie, ce qui permettra d'échafauder une preuve qui ne souffrira pas d'une contradiction sérieuse. Ajoutons que certains témoins comme Charles Nolin n'ont pas eu besoin d'être prévenus. Quel est au Manitoba et en Saskatchewan, l'homme d'au moins 60 ans qui a connu Charles Nolin et qui ne dira pas qu'il a trahi et menti toute sa vie? Charles Nolin, le Judas de 1870, le parjure de 1874! Charles Nolin, le transfuge du 26 mars, le scélérat du 20 juillet 1885.

Ceci dit, passons aux points d'histoire en litige et aux questions de M. Frémont.

1e Objurgations et menaces du clergé

Distinguons entre l'action spontanée et l'action continue. Nous n'avons jamais nié que les pères aient refusé l'absolution à ceux qui voulaient prendre les armes, comme le laisse entendre la première question de la sommation de M. Frémont. Ce que nous voulions dire c'était une attitude continue, une action préméditée, préparée de longue main et s'accentuant avec la gravité de la situation. C'est ce que nous a fait supposer le langage de son article du 16 décembre dernier.

Nous plaçant sur ce point de vue, nous disons que le clergé n'eut pas le temps d'objurguer et de menacer bien longtemps, puisque le matin du 18 mars il n'était pas question de prendre les armes et que le soir même la chose était faite.

Dans son témoignage au procès de Joseph Arcand, témoignage publié en 1887 dans un pamphlet électoral, comme fut aussi publié la lettre "inédite" de Mgr Grandin, le père André déclare que, à l'exception de Riel, Dumont, Napoléon Nault et Damase Carrière, personne ne s'attendait à une prise d'armes cette journée-là. Napoléon Nault et Joseph Delorme, deux lieutenants de Riel, ont déclaré sous serment que personne, même Riel, ne pensait sérieusement à la résistance armée.

Ce qui précipita les événements fut l'arrivée de Lawrence Clarke avec la nouvelle que 500 hommes de gendarmerie à cheval s'en venaient disperser les Métis.

Clarke revenait de Winnipeg. En passant à Batoche il rencontre Napoléon Nault, Michel Dumas et Joseph Sauvé. Il leur demande s'ils faisaient toujours des assemblées. Sur leur réponse affirmative Clarke dit: "Et c'est Riel et Dumont qui vous mènent? Eh bien! il y a 500 hommes de police montée en route qui les feront taire! Comme réponse à vos pétitions ils ont des chaines pour Riel et des balles pour son Conseil. Vous les verrez bientôt, je les ai rencontrés sur la route de Humboldt."

Il fut facile après coup de constater que Clarke avait exagéré, mais les Métis ne pouvaient prévoir cela, d'autant plus qu'ils savaient que des troupes de police montée se concentraient à Carlton et à Prince-Albert. L'on a prétendu que le "bluff" était de Riel afin de tromper les gens, mais les témoignages sont trop nombreux pour les mettre en doute. W. C. Cameron, l'auteur de "Trail of Big Bear", l'affirme péremptoirement.

Pour nous, la parole de Riel, les témoignages de Dumont, Nault, Delorme, Sauvé et autres ont autant de valeur que les témoignages rendus au procès de Régina et les déclarations contenues dans la correspondance publiée dans les manifestes politiques du temps.

Les paroles de Clarke jettent la consternation chez les Métis. Ils s'assemblent dans l'église de Batoche avec la permission du Père Moulin qui enlève le Saint-Sacrement. Riel adresse la parole. Il dit que le gouvernement refuse d'agir à cause de lui. Il montre l'ennemi qui s'en vient pour les faire taire et les disperser. Que faut-il faire, se laisser disperser ou résister? Après avoir fait un tableau fidèle de la gravité de la situation, il leur dit que le seul moyen d'éviter une catastrophe, c'était qu'il retourne au Montana avec sa famille. Dumont dit que si Riel part il le suivra. Les gens ne veulent pas que Riel et Dumont les abandonnent. Charles Nolin incite la foule à faire des instances auprès d'eux. Voyant que ses gens ne veulent pas qu'il parte, Riel leur promet de rester à leur tête jusqu'au bout. Grâce aux menées de Charles Nolin, la prise d'armes est mise au vote et décidée.

Nous nous étendons sur cet épisode parce qu'il montre que la prise d'armes a pris Riel et tout le monde à l'improviste. Par conséquent il ne resta pas grand temps au clergé pour objurguer et menacer. Ses objurgations et ses menaces se sont limitées à quelques instants.

2e Les droits de propriété accordés par télégraphe

Le Père André a déclaré sous serment qu'il savait qu'un télégramme avait été reçu le 4 mars accordant les scrips. Comment se fait-il que ce télégramme ne fut pas produit au procès, comme l'exigeaient les lois de procédure judiciaire? Comment se fait-il que nous ne le voyons pas comme pièce dans les documents parlementaires relatifs à la rébellion du N.-O. en 1885? A qui ce télégramme fut-il adressé? Quelle en était la teneur exacte et où peut-on s'en procurer une copie?

M. le Curé Myre, de Batoche, nous a dit que ce télégramme était à l'Université de Saskatoon. M. Morton, de l'Université de Saskatoon, nous a assuré qu'il n'y était pas, mais que les Pères Oblats de Duck Lake devaient en avoir une copie. Le Père Le Chevallier, de Duck Lake, nous avait déjà dit deux jours auparavant qu'il n'en avait pas de copie. Nous ne voulons pas mettre la sincérité du Père André en doute quand il parle de visu, mais quand il parle d'une chose qu'il sait par oui-dire, qui nous blâmera de ne pas l'accepter d'emblée?

D'autre part nous voyons au dossier No 86,923 H.B. P.C. 688, Ministère de l'Intérieur, le rapport officiel qu'un ordre-en-conseil a été passé le 28 janvier 1885, nommant une commission composée de William P. R. Street, de London, Ont., avocat; Roger Goulet, de Saint-Boniface, Man., arpenteur et Amédée-Edmond Forget, de Régina, District d'Assiniboia, avocat, — commission nommée pour faire le dénombrement des Métis qui n'ont pas encore reçu leurs scrips. Ce même rapport contient la lettre d'un ordre-en-conseil passé le 28 mars 1885 et sanctionné le 30 rescindant l'ordre-en-conseil du 28 janvier précédent et nommant une seconde commission composée des mêmes hommes avec pouvoirs plus étendus, à savoir: que la nouvelle commission aura non seulement le pouvoir de faire le dénombrement des Métis qui n'ont pas encore reçu de scrips mais avec le pouvoir de recommander ceux qui seront considérés comme ayant droit à des scrips. Si les scrips avaient été accordés par télégraphe avant la prise d'armes, pourquoi tant d'empressement à nommer une commission qui les recommandera et cela 4 jours après l'engagement du Lac aux Canards?

Si votre télégramme qui est introuvable pour nous existe, publiez-le donc afin que nous sachions à quoi nous en tenir! En attendant nous sommes convaincus que c'est le sang versé au Lac aux Canards qui a valu la commission nommée le 30 mars pour faire droit aux réclamations des Métis.

Et notez que si ce télégramme eut existé, il était suffisant à lui seul pour faire condamner Riel; et croyez-vous que la Couronne n'aurait pas su tirer parti de cette preuve accablante?

3e Obstination de Riel

M. Frémont n'insiste pas sur ce point puisqu'il laisse le bénéfice du doute à Riel. Nous avons montré comment la prise d'armes a été imposée à Riel dont la seule obstination fut de vouloir retourner au Montana avec sa famille.

4e Les Métis forcés de prendre les armes et d'apostasier

Nous avons vu la scène de la prise d'armes. Ceux qui votèrent en faveur et qui furent la majorité n'ont pas dû être forcés, y compris Nolin. Quant aux autres, voici ce qui se passa. La prise d'armes décidée, l'on forma une sorte de gouvernement pour mener à bonne fin la résistance armée. Appelons ce gouvernement insurrectionnel ou provisoire, cela ne change rien au fait. Riel en fut le chef politique et Dumont le chef militaire.

Dumont voulut naturellement faire l'inventaire des forces sur lesquelles il pouvait compter. Il fait donc amener tous les hommes des alentours, et leur demande de prendre les armes. Ceux qui acceptèrent le firent de plein gré comme ce fut le cas de Baptiste Laroque et Patrice Fleury d'après la déclaration de ce dernier prise à Saint-Laurent le 15 février 1929. Ceux qui refusèrent furent avertis de rester neutres et qu'ils ne seraient pas inquiétés: tels furent les Pilons, les Bélangers, Daniel Charette père, Patrice Parenteau, Daniel Dumas et autres.

M. Frémont cite les témoignages de Peter Tompkins, George Ness et Charles Nolin pour prouver que Charles Nolin et William Boyer ont été condamnés à mort le 19 mars, le jour où le jeune Anglais William Henry Jackson fut baptisé par le Père Moulin et non par Riel, comme l'a écrit M. Frémont.

Edmond Boyer, petit-fils de William Boyer, atteste que son grand-père fut un des anciens qui vota contre la prise d'armes mais qu'il prit les armes et fit son devoir auprès des siens. Daniel Charette, qui vit encore, et témoin de la bataille du Lac aux Canards, nous assure que la veille de la bataille, William Boyer était allé avec Charles Nolin faire une tournée dans les districts anglais pour amener les gens à se joindre à eux et à Riel.

Quant à Charles Nolin il a été, d'après le témoignage unanime de ceux que nous avons vus à Batoche, le premier responsable de la prise d'armes. Tous l'accusent d'être l'auteur de tout le mal dont ils ont souffert. C'est le premier qui a parlé de verser du sang en juillet 1884, le 24 février 1885, et après. Cette opinion ressort de toutes les déclarations que nous avons et qui nous ont été fournies par des gens sympathiques comme antipathiques au mouvement.

M. Frémont, qui s'attache à démontrer que Charles Nolin et William Boyer ont été condamnés à être fusillés, aurait pu consulter le témoignage d'Hillyard Mitchell au procès de Riel, "Epitome des documents parlementaires relatifs à la rebellion du Nord-Ouest", version française, page 103, 33ème ligne. Il aurait vu que pour un homme pris de force Nolin était singulièrement en évidence, puisqu'il se ventait d'avoir 800 hommes pour aller prendre le fort Carlton. Il a fait le rodomont, comme dit Dumont, jusqu'à l'heure où les balles commencent à siffler au Lac aux Canards. Alors il vole la voiture de sa belle-soeur et se sauve en criant, pour n'être pas arrêté, qu'il va chercher le Bon Dieu pour les blessés! Il va se mettre sous la protection de la police à Prince-Albert et il se fera, à partir de ce moment-là, le délateur de ceux qu'il a soulevés à la rebellion. Et tandis qu'il est en sûreté sa famille est abandonnée.

Naturellement Charles Nolin fut bien récompensé. Après un séjour de quelques semaines dans la prison de Prince-Albert, l'on se rendit compte qu'il pouvait être très utile contre les siens, il devint un grand patriote pour le gouvernement, un homme vénérable et le principal témoin sur lequel s'appuieront les missionnaires. Il devint juge de paix pour et dans les territoires du Nord-Ouest et c'est lui qui assermenta un grand nombre de témoins contre celui qu'il avait lui-même poussé à la prise d'armes! Plus tard, après la rebellion il répondra au reproche que lui faisait en public Madame Barthelemy Pilon d'avoir été un traitre et un lâche, les paroles significatives suivantes: "J'aime mieux mettre le câble dans le cou de l'autre que de l'avoir autour du mien."

M. Frémont admet qu'il n'a pas de preuves écrites de l'apostasie forcée. Il s'appuie sur la version d'un certain clan. Nous, nous avons des déclarations assermentées de Napoléon Nault, Joseph Delorme, Joseph Sauvé, Madame Sauvé, Daniel Charette, Jean Caron, Ambroise Dubois, du côté des insurgés; Christine et Barthélemi Pilon du côté de ceux qui ont protesté contre la prise d'armes et qui restèrent en dehors du mouvement. Tous ces gens-là nous ont déclaré qu'ils n'ont pas eu connaissance d'un changement de religion par Riel. Demandez à Madame Caron, mère de Jean Caron, et à Madame Ferguson, deux octogénaires bien conservées, elles riront de vous tout simplement.

Il y eut des discussions violentes entre les missionnaires et Riel. Ce dernier s'emporta même et ne ménagea pas ses expressions vis-à-vis du clergé qui lui faisait la lutte, et de la hiérarchie qui, disait-il, nous a abandonnés.

Nous avons fait notre possible pour éclaircir ce point, comme pour les autres, et malgré nos efforts nous n'avons pû trouver qui que ce soit chez les acteurs et les témoins des événements de cette période troublée, qui pût nous faire entrevoir l'idée que des Métis furent forcés d'apostasier. Toutes nos déclarations concordent sur ce point.

5e Apostasie de Riel

M. Frémont prend à témoin Mgr Grandin et le Père Fourmond. Or Mgr Grandin resta à Saint-Albert tout le temps de l'insurrection. Il ne sut que ce qu'on lui a écrit ou ce qu'on lui a dit et pas un instant nous ne doutons de sa sincérité.

Pour toute réponse nous citerons un témoignage et un conseil. Le père André, qui mourut à Calgary après une longue et douloureuse maladie, avait pour voisin le Dr Porter. Ce dernier avait bien connu Riel en 1885, et il eut de longues conversations avec le P. André sur les événements de cette période. Or un jour que le Dr Porter demandait au P. André ce qu'il pensait de Riel, voici la réponse qu'il reçut (nous citons le texte anglais tel qu'il nous a été communiqué): "Of all the men I have met in my long and eventful life, Riel was the most interesting and really the very best." "And what about his unusual religious views?" asked Dr. Porter. "I am an old man, replied

(A suivre en sixième page)

En Marge de la Version de la Société Historique Métisse

1e Objurgations et menaces du clergé

La Société Historique Métisse confond l'assemblée tenue le 18 mars, dans l'église envahie par les Métis en armes, — malgré les protestations du Père Moulin, — avec une autre tenue dans la même église, — cette fois avec la permission du curé, — le 24 février. Les Pères Moulin, Fourmond et Végreville y assistèrent et y prirent la parole. C'est à ce moment que Riel exprima le désir de retourner au Montana, ne voyant, disait-il, aucun moyen de se rendre utile à ses compatriotes, parce que le gouvernement refusait de le reconnaitre comme le délégué des Métis de la Saskatchewan. L'assemblée entière et Nolin en tête, — c'était lui qui présidait, — s'opposa énergiquement à son départ. La question du recours aux armes ne fut ni discutée ni mise aux voix ce jour-là, mais elle fut secrètement décidée par les meneurs à partir de cette date. (Mémoire de Philippe Garnot, secrétaire du Conseil de Riel).

La neuvaine à l'église de Saint-Laurent commença le 10 mars, — soit huit jours avant la prise d'armes, — et dura jusqu'au 19. C'est donc à partir du 10 mars, — et plus spécialement le 15, en présence de Riel, — que le Père Fourmond adjura ses ouailles de ne pas se révolter et menaça du refus d'absolution tous ceux qui prendraient les armes.

Son récit est corroboré par un témoin auriculaire digne de foi.

"Le 15 mars, le Père Fourmond avait lu l'Encyclique et prouvé que la rébellion était défendue. Riel, après la messe, parle sur le perron de l'église et dit que le Père ne devrait pas mêler la religion à la politique. Le soir, après l'exercice de la neuvaine, il parle ouvertement de la rébellion. Après, il reste à Batoche et ne vient plus à la neuvaine." (Mémoire de l'abbé Gabriel Cloutier, plus tard Mgr Cloutier, curé de Saint-Norbert.)

2e Les droits de propriété accordés par télégraphe

Le télégramme du 4 mars fut adressé au Père André. Le fait qu'il serait introuvable aujourd'hui ne prouve pas qu'il n'a jamais existé.

4e Les Métis forcés de prendre les armes et d'apostasier

Jackson ne fut pas baptisé le 19 mars par le Père Moulin, mais le 18 mars au soir, par le Père Fourmond, au presbytère de Saint-Laurent. (Petite Chronique de Saint-Laurent). Plus tard, il fut rebaptisé par Riel...

"Jackson, baptisé le 18 mars, chez le Père Fourmond, un jour sacrait, jurait, etc. Riel veut le faire taire. Pas moyen. Riel dit que le Père n'a pas chassé le démon du corps de Jackson comme il faut. Il faut le rebaptiser. Le lendemain, il dit à Maxime Lépine: "Jackson sera plus tranquille, je l'ai baptisé avec M. Boucher." Moïse Ouellette dit: "Vous ne pouviez pas faire cela. Il n'y avait que le Conseil qui pouvait le baptiser..." (Mémoire de l'abbé Cloutier.)

Le cas du traitre Nolin n'a rien à voir dans le débat. La grave responsabilité qui pèse sur lui ne saurait ni supprimer ni atténuer celle de Riel et des autres chefs. A noter qu'il n'assistait pas à l'assemblée du 18 mars où fut décidée la prise d'armes.

La question religieuse fut la grande affaire de la rébellion et l'unique cause des nombreuses défections.

"Si on avait eu un confesseur, un prêtre pour dire: Vous faites bien, battez-vous! Et si Riel n'avait pas parlé de religion, les blancs auraient vu bien d'autres choses..." (Témoignage de Jos. Arcand, Mémoire Cloutier.)

"Le Conseil se tenait occupé avec des affaires de religion et l'on restait inactif, tandis que l'ennemi se renforcissait de tous côtés autour de nous. Il était vraiment dégoûtant de voir un homme de la capacité et de l'influence de Riel user son influence pour en imposer à des personnes superstitieuses et ignorantes. Il était venu à bout de leur faire croire qu'il était prophète par la grâce de Dieu, etc., etc. Tous les matins, il apparaissait devant le Conseil et donnait ses prophéties. Il commençait toujours par ces paroles: "L'Esprit de Dieu m'a dit ou m'a fait voir..." La majorité avait une telle foi à ces prophéties qu'ils se seraient jetés à l'eau si l'Esprit de Dieu l'eût dit à Riel." (Mémoire Garnot)

5e Apostasie de Riel

"La religion de Riel s'appelait: la religion catholique, apostolique et vitale du Nouveau-Monde.

"... Dans sa religion, il prenait la place du Pape et Maxime Lépine et Charles Nolin étaient évêques (une croix sur la poitrine).

"Le Pape n'est pas infaillible. Les trois personnes divines ne sont pas égales. Le Saint-Esprit est tout le monde. La Sainte-Vierge est mère du fils de Dieu. La Sainte-Eucharistie n'est pas le corps et le sang de Jésus-Christ. On ne mange pas un homme de six pieds, mais de la chair et du sang semblables." (Mémoire Cloutier.)

Donatien FREMONT.

SAINT-BONIFACE

S. E. Mgr Villeneuve, O.M.I., à Saint-Boniface

S. E. Mgr Villeneuve, O.M.I., archevêque élu de Québec, a passé la journée de samedi à Saint-Boniface et Winnipeg, en route pour sa ville archiépiscopale, où il doit être intronisé aujourd'hui. Descendu au Juniorat des Oblats, il a rendu visite à S. E. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, et a pris le diner à l'archevêché de Saint-Boniface où une quarantaine de prêtres du diocèse étaient venus le saluer.

Son Excellence a daigné venir apporter à la Liberté et à nos confrères de la presse catholique sa bénédiction et ses encouragements, ce dont nous le remercions bien sincèrement.

L'archevêque élu de Québec est parti de Winnipeg dimanche matin, en wagon spécial gracieusement mis à sa disposition par le Pacifique Canadien. Voyageaient avec lui: le révérendissime Abbé S. Gertken, de Muenster, Sask.; Mgr G.-E. Grandbois, vicaire général de Gravelbourg; R. P. E. Lamontagne, O.M.I., recteur du Collège Mathieu et du Séminaire Mazenod; R. P. J.-O. Plourde, O.M.I., représentant de la presse catholique de l'Ouest; R. F. Laferrière, O.M.I., secrétaire privé de Mgr Villeneuve; M. Amyot, représentant du Pacifique Canadien.

Le R. P. J. Magnan, provincial des Oblats du Manitoba, était parti de la veille.

Collation des diplômes à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Une jolie fête avait lieu à l'Institut Collégial Saint-Joseph, le mercredi soir 17 février, pour le couronnement des élèves finissantes. Mgr Jubinville, curé de la cathédrale, l'hon. R.-A. Hoey, ministre de l'Instruction publique, plusieurs membres du clergé et de nombreux parents et amis des graduées étaient présents.

"La Moisson", saynète appropriée à la circonstance, avec pour personnages Miles Madeleine Talbot, Thérèse Deniset, Marie Boivin, Ida Phaneuf et Yvonne Thorimbert, fit valoir la parfaite diction et les richesses vocales de ces élèves. Puis tout à coup surgit la blanche apparition des graduées, avec toges et barrettes. Toute cette jeunesse rayonnante offrait un ravissant coup d'oeil et l'"Alma Mater" devait être fière des hommages qu'elle en recevait.

M. le magistrat Lacerte, président de l'Association d'Education, proclama les noms des lauréates: Miles Léone Bourbonnais, Corine Dorion, Gertrude-Eva Lambert, Bibiane Lemoine, Annette Bonin, Louise Guertin, Clérina Girouard, Olivine Lambert, Margaret Baker, Madeline-Edith Franzmann, Dorothy Probizanski et Katherine Apostle. Suivit ensuite la présentation des médailles, diplômes et couronnes par Mgr W. Jubinville, l'hon. R.-A. Hoey et le R. P. Josaphat Magnan, O.M.I. Chaque lauréate reçut une magnifique gerbe de roses rouges qu'apportaient en sautillant de mignonnes fillettes.

Le Ministre de l'Instruction publique, en quelques mots bien sentis, déplore l'absence de S. E. Mgr Béliveau et exprime des voeux pour sa guérison. Il félicite les lauréates de leurs succès et formule l'espoir qu'elles ont acquis en même temps que la science le sens profond des responsabilités.

L'époque où nous vivons est trop grave, dit-il, les sacrifices des parents trop grands pour que les jeunes finissantes de cet institut tentent d'interpréter la vie autrement qu'avec des idées sérieuses.

Comme moyens de réussite dans la vie et de participation au progrès humain, l'orateur insiste sur l'importance d'être bien pourvu physiquement, intellectuellement et moralement. Il fait valoir les avantages d'une personne au caractère souple et ferme à la fois, conseille aux finissantes de se spécialiser dans les sujets pour lesquels elles ont le plus d'aptitude et les prévient contre cette idée trop répandue que le diplôme dispense de tout nouvel effort pour enrichir son esprit. En terminant, il les engage à rester aussi longtemps que possible sous la sage tutelle maternelle.

Le R. P. Ferdinand Faure, S.J., recteur du Collège de Saint-Boniface, félicite celles qui sont à l'honneur et dit tout ce que leurs succès représentent de travail, de constance, d'énergie. Il parle de ce riche sentiment du coeur qu'est la reconnaissance, laquelle devra se manifester envers les vaillantes éducatrices qu'ont été leurs maîtresses par des actes qui demeurent. Etre des femmes de devoir, tel doit être l'idéal de ces jeunes filles, si elles veulent bien remplir le rôle que la Providence leur assignera. En étant des femmes de devoir, elles pratiqueront les principes religieux qui doivent gouverner toute vie qui vaut la peine d'être vécue, elles en pénétreront l'âme des enfants qui leur seront confiés et produiront ainsi une moisson de vertus chrétiennes.

Mgr W. Jubinville soulève les rires en disant que chacun lui reconnait au moins ce mérite "de ne pas ménager les compliments". Il a un mot aimable pour chacun, félicite les graduées, rend hommage au dévouement des religieuses et remercie l'hon. R.-A. Hoey d'être venu rehausser cette fête par sa présence.

Un choeur d'un bel effet musical, "Ode to Music", dirigé par Mlle Yvonne Thibault, fit l'admiration des auditeurs. Mentionnons aussi les talentueuses pianistes qui se sont fait entendre au cours de la soirée: Miles Cécile Toupin, Béatrice Paul, Bibiane Lacerte, Helen Berg, Gertrude Dubois, Yvette Gaudette.

M.-G.

Décédée

Mme Corinne d'Eschambault, dont les funérailles ont eu lieu hier à Saint-Boniface

Mort de Mme Corinne d'Eschambault

Mme Corinne d'Eschambault, veuve du Dr Alexandre d'Eschambault, est décédée à l'hôpital de Saint-Boniface, samedi soir, à 10 h., à l'âge de 65 ans.

Mme d'Eschambault était la fille de M. Camille Marcotte, marchand de Québec. Elle vint dans l'Ouest avec son mari il y a plus de 40 ans. Le Dr d'Eschambault pratiqua sa profession à Saint-Boniface, Letellier et Sainte-Agathe. Après sa mort, Mme d'Eschambault se retira à Saint-Boniface où elle avait habité de nombreuses années.

Elle prit une part active aux oeuvres religieuses et charitables et fut présidente des Dames de Sainte-Anne. D'une bonté et d'une délicatesse exquises, elle gagna l'affection de tous ceux qui eurent le plaisir de l'approcher.

Mme d'Eschambault était la mère de M. l'abbé Alexandre d'Eschambault, curé de Saint-Lazare, décédé il y a deux ans, et de M. l'abbé Antoine d'Eschambault, chancelier de l'archidiocèse de Saint-Boniface.

Deux fils et deux filles lui survivent: M. l'abbé A. d'Eschambault, de l'archevêché, l'échevin Henri d'Eschambault; Mme Philippe Guertin, 519, Maryland, Winnipeg, et Mme John Schimnowski, 187, rue Masson, chez qui elle demeurait. Un frère, Georges Marcotte, marchand et maire de Roberval, était à son chevet lorsqu'elle mourut.

Les funérailles ont eu lieu hier matin à la cathédrale.

La Liberté prie la famille d'agréer ses respectueuses condoléances.

Réception en l'honneur de Rév. Mère Jean-Gualbert

Jeudi soir, 11 février, à l'Académie Saint-Joseph, avait lieu une réception en l'honneur de Rév. Mère Jean-Gualbert, assistante générale, de passage à Saint-Boniface.

Après une causerie intime avec les anciennes, une présentation de fleurs avec compliment fut faite par Mme Yvonne Bonin. La Rév. Mère, si heureuse de se revoir dans son cher Saint-Boniface, remercia les dames et demoiselles en termes très appropriés et tous se dirigèrent vers la salle académique, où une conférence des plus intéressante nous fut donnée par le R. P. Schelpe, S.J., sur le cinéma.

Un programme des plus artistique relevait cette soirée. Joli morceau de piano, par Mlle Agathe de Montigny. Chant, "Enfants, cueillez des fleurs", par Mme Elisa Muller; au piano, Mme Louise Thibault. Déclamation, "La mule du Pape", par Mlle Gabrielle Roy. Remerciements au Rév. Père, Mlle Valentine Couture.

Récital de piano à l'Institut Collégial Saint-Joseph

En sortant de l'audition, particulièrement intéressante, les parents se félicitaient entre eux, mais de leurs coeurs montait vers les maîtresses de ces enfants une gratitude plus grande que leur légitime fierté, pour savoir mettre en lumière, avec intelligence, des capacités inégales sans doute, mais existantes chez toutes, à des points de vue divers.

Nous avons tôt fait de voir chez les unes le tempérament qui se dessine, et chez les autres une technique déjà impeccable, des mains de velours ou des mains fougueuses, selon la pièce à l'étude, mais adaptée aussi au caractère de l'exécutante. Tandis que nous admirons franchement un talent puissant, notre sympathie se porte souvent davantage vers des aptitudes ordinaires, mais servies par l'effort persistant, et le désir d'atteindre le succès, quelquefois la gloire.

Les petites violonistes en herbe étaient gentilles. Leur contenance déjà assurée, à ce stage ingrat des débuts qu'il leur faut braver dans l'étude de leur instrument, nous fait augurer de magnifiques résultats. Vous verrez que l'an prochain, elles sauront charmer sensiblement leur auditoire.

Nous n'avons rien dit encore des aînées qui ont si bien assisté leurs petites soeurs. "The last but not the least", et elles le savent bien. C'est aussi que ces demoiselles trouvent dans la réalisation toute prochaine de leurs espoirs la récompense qui leur tient lieu de tous les compliments pourtant sincères et si mérités.

Ont pris part au programme: Miles Jeanne Croteau, Hélène Blais, Véronique Faille, Léa Dussault, Corinne L'Heureux, Julienne Druwé, Thérèse Gauthier, Jeanne Guilbault, Lina Gaudette, Margaret-M. Stanners, Yvonne Davis, Thérèse Blais, Evéline Bouchard, Helen Cockrane, Françoise Blain, Henriette Marcoux, Mary Joyce, Madeleine Bernier, Lucille Guilbault, Thérèse Thibault, Jacqueline Gagnon, Lorraine Bourque, Claire Marcoux, Noëlla Raymond, Lovy-Mary Hubicki, Gertrude Dubois, Gertrude Senez, Yvette Gaudette, Béatrice Woodworth, Renée Deschamps, Wilda Ladouceur, Alice Lemay, Marguerite Muller, Cécile Toupin.

A. G.-R.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Dimanche dernier la salle de l'Académie Provencher était comble et a retenti toute la soirée de longs applaudissements. Mme Hébert était l'organisatrice de la soirée, c'est tout dire!

La toute mignonne Noëlla Raymond a charmé nos oreilles et nos yeux par son talent et sa grâce. Le jeune Malcolm McKenzie a révélé un talent de pianiste. Mlle Genthon, M. Guy Cancilla, avec leurs chants français, anglais et italiens, accompagnés par l'excellente pianiste Mme L. Thibault; MM. Ch. Wright et Guyot avec leurs déclamations, tous ont charmé l'auditoire.

Enfin Miles M. Simon, L. Desautels, MM. M. Meunier et Guyot ont très naturellement apaisé les craintes que le "Péril jaune" avait fait naitre en nous.

A tous les artistes, à Mme Hébert, à tous ceux qui ont contribué par leur présence et leur générosité au succès de la soirée, la Fédération offre de chaleureux remerciements.

• • •

Bien retenir la date de la prochaine assemblée mensuelle, le mercredi 2 mars. M. l'abbé Brodeur nous donnera une causerie sur les coutumes orientales et des violonistes de renom, M. Pálmy Palmeson, et sa soeur Mlle Pearl Palmeson, accompagnés au piano par M. Ragnar Ragnar, clôtureront l'assemblée de mars.

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Assemblée mensuelle du 16 février

Le mardi 16 février avait lieu l'assemblée mensuelle du Cercle Ouvrier Saint-Joseph à l'école Provencher. M. U. Lambert, président, dirigeait l'assemblée à laquelle 200 membres étaient présents. Après disposition des affaires courantes, M. le président rappelait à l'assistance qu'en ce jour un de nos membres, M. Jos.-N. Senez, et son épouse, fêtaient le 50ème anniversaire de leur mariage et qu'à cette occasion l'exécutif leur avait préparé une petite surprise. Un bouquet et une adresse furent préparés pour envoyer aux heureux jubilaires M. le Président et M. l'Aumônier furent délégués par l'assistance pour porter immédiatement et présenter aux jubilaires les sincères voeux du Cercle Ouvrier Saint-Joseph.

Après lecture du rapport de notre dernière partie de cartes du 21 janvier, l'assistance décida, d'après motion, de verser les recetes nettes de cette partie au profit de l'oeuvre de notre salle d'étude et bibliothèque, qui viennent d'être ouvertes à nos membres. La bibliothèque sera ouverte les jeudis, de 8 à 9 h., et samedis, de 3 à 5 h. et de 8 à 9 h. du soir.

Notre prochaine partie de cartes sera donnée le 17 mars; l'exécutif est en charge de l'organisation.

La soirée intime des membres de notre Cercle aura lieu dans le courant du mois d'avril. Cette soirée comprendra une partie de cartes et comédie par nos acteurs.

M. J.-A. Marion fut le conférencier à cette assemblée. Il nous entretint sur "Les impôts publics et la distribution des fortunes".

MM. Victor Masson, Josaphat Ritchot et F. Jodoin prirent part au programme récréatif.

M. Ph. Spinard fut l'heureux gagnant du prix de rafle mensuel de $2.50.

Une partie de cartes remarquable

Les institutrices des Académies Saint-Joseph et Provencher désirent remercier leurs nombreux amis pour avoir répondu si généreusement à leur invitation du 18 février. Notre partie de cartes fut un événement remarquable de la saison, tant son succès fut brillant. L'assistance fut nombreuse et nous sommes heureuses de dire que tous nos invités parurent s'amuser.

Les heureux gagnants de la soirée furent: au bridge: Mmes U. Muller et D. Monchamp; messieurs: MM. E. Couture et J. Poitras. Au whist: dames: Mlle D. Rocan et Mme J. Rodrigue; messieurs: MM. A. Pageot et Jos. Léonard.

Le prix d'entrée fut gagné par Mme Dionne et les prix de rafle par Mme Vanderloop et le petit Charles Lacerte.

Durant la soirée, les bambins de l'Académie Provencher nous donnèrent le programme suivant:

"Good Night Drill", par les petits commençants, classe de Mlle V. Couture.

"Noiraud et Blancbec", grade 2, élèves de Mlle Anna Marion.

"Folk Dance", grades 3 et 4 (anglais), élèves de Mlle J. Blanc.

La soirée se termina par une courte allocution par le R. P. Faure, S.J.

Remerciements sincères à nos généreux donateurs: le Rév. Frère Joseph, les Soeurs de la Croix, la Congrégation des Enfants de Marie, Mme E. Morin, M. et Mme Ant. Griveau, M. Veltri, M. Jos. Van Belleghem, M. T. Bockstael, la "St. Boniface Hardware" et la Cie Drewry.

Remerciements aussi au Cercle Ouvrier, à la Société Saint-Jean-Baptiste et à l'A.C.J.C., qui ont bien voulu nous prêter leur généreux concours.

Anna MARION,
Secrétaire de la Ligue I.C.F.O.

Cercle Sainte-Elisabeth

Le jeudi soir 25 février, vous êtes tous cordialeemnt invités à prendre part à la troisième partie de cartes de la deuxième série, organisée par notre cercle au profit de nos pauvres.

A.F.A.C.C.

La soirée du cercle de couture qui devait avoir lieu le 24 sera remplacée par celle du cercle d'étude. N'oubliez pas, mesdames et mesdemoiselles, la soirée du cercle d'étude, le 24 au soir, à l'Académie Saint-Joseph.

LA VIE AU COLLÈGE

Samedi après-midi, nous avions l'insigne honneur de recevoir au Collège Mgr Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, en route pour son nouveau poste. Monseigneur fut reçu au parloir par la communauté, et conduit ensuite à la salle académique, où tous les élèves étaient réunis pour le rencontrer. Le Rév. Père Recteur lui souhaita la bienvenue et lui exprima en termes très heureux nos sentiments à tous. Son Excellence fit alors une brève allocution. Elle rappela le souvenir de Mgr Langevin, insistant sur le grand amour que ce dernier portait à toutes les "saintes causes de l'Ouest", et principalement sur l'intérêt avec lequel il suivait le développement de l'éducation et de l'instruction dans son cher diocèse. Son Excellence exhorta alors nos élèves à rester toujours fidèles à l'idéal de ce grand archevêque, et par leur travail et leur application à préparer en eux des défenseurs éclairés des mêmes saintes causes, qui aujourd'hui peut-être plus que jamais réclament leurs services. Et en terminant, Mgr Villeneuve promet que du haut de son rocher, le nouvel archevêque de Québec se retournera souvent pour jeter un regard amoureux vers les vastes plaines de l'Ouest, et surtout pour voir si la jeunesse qui monte répond bien aux désirs de ceux qui l'ont vu grandir, et qui fondent sur elle les plus belles espérances pour l'avenir de notre race et de notre religion.

Page Féminine

Les politesses de l'intimité

Voilà une petite faiblesse humaine, pas trop belle: au dehors, être des gens admirablement, exquisement polis; en famille, négliger les règles les plus élémentaires de l'urbanité.

On ne dit pas merci, on ne demande pas pardon. On bâille, on s'étire, on claque les portes, on prend le meilleur fauteuil, le plus beau fruit. On étale sans honte sa mauvaise humeur, ses manies. Du matin au soir, — et même du soir au matin, — on agace les autres. Enfin, on se montre parfaitement impoli; on croirait qu'en famille, cela ne compte pas.

Or, cela compte! Pour la paix et la prospérité de la maison, pour l'affection mutuelle, pour la maîtrise de soi-même, pour l'exemple donné aux enfants, au personnel, pour la dignité et pour le bonheur. Oh! si chacun se permettait en société ce qu'il se permet à la maison, la guerre civile régnerait bientôt: faut-il s'étonner que la guerre domestique ravage tant de foyers?

Quelques résolutions très simples devraient être prises. S'efforcer, par exemple, de ne pas gêner les autres inutilement. Les règles de la civilité puérile et honnête n'ont pas d'autre raison. Il n'est pas poli, nous disent-elles, de bâiller, d'éternuer, de se moucher bruyamment, de se limer les ongles en société. Pourquoi n'est-ce pas poli? Parce que cela ennuie les autres; que les autres soient vos relations mondaines, ou vos frères, ou vos soeurs, le déplaisir reste le même; évitons-le à nos proches, nous qui exécrons le déplaisir d'être gênés par eux.

Autre résolution. Penser un peu plus à l'opinion que vont prendre de nous nos frères et soeurs, père, mère, femme, époux, enfants. Dans le monde, nous sommes si soigneux de notre réputation, pourquoi la négliger en famille? Pourquoi étaler ainsi nos vilains défauts? Parce qu'il faudrait faire un effort pour les réprimer? Faisons cet effort; le résultat en vaut bien la peine.

Encore une résolution. Cesser de se croire tous les droits. Pourquoi passeriez-vous toujours en premier? Pourquoi votre avis prévaudrait-il? Pourquoi attendrait-on toujours votre bon plaisir pour se mettre à table? Parce que l'égoïste se prend pour le centre du monde. En société, il fait le modeste, il dit: "Après vous", car il a peur qu'on le juge mal. Il n'ose pas revendiquer la première place, mais chez soi, il ose... Mal-élevé, tout simplement.

Nous qui voulons, d'un bout à l'autre de nos journées rester des gens merveilleusement polis, nous mettrons en nos coeurs deux sentiments: un peu d'humilité et un peu de bonté, et tout ira mieux, en vérité. Nous saurons prononcer à propos les petits mots "merci et pardon" qui parfois coûtent beaucoup à l'orgueil et dont l'absence prépare bien des drames familiaux. Nous aurons des prévenances, des complaisances, nous ne laisserons pas à nos proches le soin de tout ranger derrière nous; nous prendrons notre part des corvées; nous ne nous attribuerons pas la part du lion, que ce soit une part de gâteau ou une part de plaisir. Nous nous rappellerons que le bruit, le mouvement dérangent les travailleurs, énervent les gens fatigués; nous saurons demander gentiment des nouvelles de la santé de grand'mère ou du grand frère.

Et le chez soi deviendra un séjour de paix raffinée, délicate. Le vieux Montaigne semble avoir résumé en une ligne tout l'idéal du savoir-vivre familial: "C'est une vie exquise, écrit-il, qui se maintient dans l'ordre en son privé."

Quel joli programme de vie!

UNE MERE.

VOUS SENTEZ-VOUS FIEVREUX?

Il arrive très souvent qu'à un moment donné, quelqu'un de la famille se plaigne de n'être pas bien, d'avoir chaud et de se sentir fiévreux.

On l'interroge, il répond qu'il ne ressent aucune douleur vive et, cependant, il a la sensation d'être malade, car il éprouve en lui, dans ses muscles et dans ses membres comme un brisement général, une lassitude qu'il ne peut secouer, enfin il a mal à la tête.

Ces symptômes sont tout simplement ceux de la fièvre, d'une fièvre légère.

Il n'y a pas lieu de s'alarmer et si l'on veut bien faire une petite enquête, on découvrira vite la cause de ce malaise qui sera soit un travail fatigant, une longue marche assez vive, un refroidissement ou quelque chose d'analogue.

Quelquefois même, une fièvre légère peut surgir sans cause apparente.

Pas n'est besoin du médecin pour traiter ces petites indispositions.

Ce serait donner au médecin de l'argent que, dans une famille, on trouvera bien à placer ailleurs.

Les traitements nécessités sont simples et faciles, comme vous allez le voir.

Tout d'abord, mettez au lit la personne fiévreuse et donnez-lui un pédiluve sinapisé (bain de pieds à l'eau chaude à laquelle est ajoutée une cuillerée à soupe de moutarde par seau d'eau)

Puis faites-lui prendre une pastille de quinine (de 3 ou 4 grains). Si le patient est un enfant, ne donnez que la moitié de la dose.

Ensuite, administrez une tisane chaude de baume ou d'herbe à dinde ou de camomille ou même de persil.

La limonade chaude produit à peu près le même effet. Seulement, il faut acheter les citrons, tandis que si l'on a la prévoyance de se procurer l'une ou l'autre de ces herbes précitées, on n'a rien à débourser pour faire des tisanes; car ces herbes ne coûtent rien, soit qu'on les cultive ou qu'on les arrache le long des champs ou des routes, où la plupart d'entre elles poussent en quantité.

A part cela, il faut ne pas alimenter trop copieusement le patient, mais s'en tenir plutôt à la diète lactée: lait, gruau coulé au lait, petite bouillie très claire. On pourra servir l'un ou l'autre de ces liquides à quelques heures d'intervalle.

Cependant, toutes les fièvres ne sont pas légères. Très souvent, la fièvre est le symptôme d'une maladie grave.

Si la température est élevée, c'est-à-dire, si elle dépasse 100 degrés et continue de monter, il faut appeler le médecin. Lui seul a la science nécessaire pour juger de l'état de la personne atteinte.

Une sage précaution, c'est d'avoir un thermomètre et d'apprendre à s'en servir.

Ainsi l'on peut juger soi-même si la fièvre est légère ou non.

On peut encore constater la fièvre par l'accélération du pouls. Mais il faut s'y connaître pour juger de la température par le tâtement du pouls.

Il faut d'abord savoir que le vieillard a ordinairement 60 pulsations à la minute, l'adulte, de 70 à 75, l'adolescent, de 80 à 90 et l'enfant de 90 à 100.

Si l'on n'a pas de thermomètre et si l'on ne peut s'assurer de l'intensité de la fièvre par le pouls, les signes suivants sont un indice de sa présence: chaleur de la peau, frisson et sueur, mal de tête, soif ardente, malaise général.

On peut donner tout d'abord les premiers soins en attendant le médecin, mais on ne doit pas négliger d'appeler ce dernier, car une négligence, dans ces cas, peut avoir de graves conséquences.

Lorsque l'on a un malade à la maison, dès que le médecin est venu, il faut s'en tenir à ses conseils et ordonnances; administrer les remèdes régulièrement, donner tous les traitements prescrits, lors même qu'ils sont désagréables et ne pas gaver la malade de nourriture.

Si le médecin a prescrit tel aliment ou tel breuvage, on n'en doit pas donner d'autres, même si le malade insiste pour en avoir.

Il vaut mieux le laisser supplier ou récriminer, plutôt que de le tuer avec ce qu'il est défendu de lui donner.

En résistant à un désir intempestif d'un malade, on fait preuve d'un plus grand dévouement qu'en satisfaisant ses caprices, si ce qu'il demande doit lui être funeste.

Voilà une chose qu'on ne doit pas oublier.

CLAUDETTE.

Qu'est-ce que l'Association Canadienne de Travaux Manuels?

L'Association Canadienne de Travaux Manuels, dont le bureau principal se trouve à Montréal, est une association volontaire de dames et messieurs sous le patronage vice-royal, et dirigée par des comités de personnes éminentes. Elle fut incorporée par Acte du Parlement en 1906, à la suite de la découverte faite en 1900 par un petit groupe de dames intéressées et entreprenantes résidant à Montréal, que le Canada n'accomplissait pas tout ce qui pouvait être fait pour protéger ses propres industries domestiques, pour encourager et assimiler les divers et beaux talents que les nouveaux arrivés apportaient de pays universellement renommés pour leurs perfectionnements dans les arts manuels.

Par conséquent, dans un esprit de devoir national et social, la nouvelle organisation entreprit d'explorer tout le champ du travail manuel en Canada, dans le but de trouver, protéger, exposer, améliorer, vendre et acheter les produits de tout homme, femme et enfant ayant une habileté et un goût suffisants pour dessiner ou fabriquer, pour apprendre à dessiner ou à fabriquer, de leurs propres mains, des articles beaux et utiles.

Des modèles techniques et artistiques auxquels tous les travailleurs devaient se conformer furent établis et un dépôt fut ouvert à Montréal. Tous les articles convenables fabriqués dans des maisons canadiennes purent y être exposés ou vendus.

Les gens qui réfléchissent réalisent maintenant l'importance de conserver de telles industries vivantes et prospères et d'habituer chaque nouvelle génération à passer à la génération suivante son précieux héritage. C'est pourquoi l'Association Canadienne de Travaux Manuels a entrepris de faire tout le travail nécessaire pour l'exposition et la vente de tous les articles qu'elle a reçus et approuvés. Elle organise aussi des conférences, et en outre prend part aux nombreuses expositions dans les foires de campagne par tout le Canada. En octobre de chaque année elle tient elle-même à la Galerie des Arts, Montréal, une exposition importante et généralement connue où des prix substantiels sont accordés et un marché lucratif procuré pour les travaux exposés.

(A suivre)

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

25 février

Angèle Gauthier, Lorette, 10 ans.

Raymond Jeanson, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 10 ans.

26 février

Juliette de Moissac, Saint-Paul, Alta.

Henri Morissette, Fannystelle, 13 ans.

27 février

Lionel Rozière, Notre-Dame-de-Lourdes, 11 ans.

28 février

Hélène Lord, La Broquerie, 10 ans.

Odile Avanthay, Notre-Dame-de-Lourdes, 12 ans.

29 février

Roy Hearst, Jardn de l'Enfance, Saint-Boniface, 8 ans.

1er mars

Antonine Poitras, Woodridge, 11 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand

CAUSERIE

Si vous examinez bien les branches des arbres, que voyez-vous en ce moment, mes petits amis? Au bout et sur les côtés de petits boutons noirs ou bruns. Ce sont les bourgeons. Dans quelques semaines, ils quitteront leur teinte sombre, verdiront et donneront à la nature une parure nouvelle de feuilles et de fleurs.

Il y a trois différentes sortes de bourgeons: les bourgeons à feuilles *dont les parties intérieures donnent naissance aux feuilles: les* bourgeons à fleurs *qui abritent les pousses des fleurs; les* bourgeons mixtes *qui contiennent à la fois des feuilles et des fleurs.*

Procurez-vous des branches portant des bourgeons et munis d'un canif, coupez sur le long ces bourgeons mystérieux. Il y en a d'arrondis, d'allongés, de pointus. Les plus gros, bourgeons à fleurs ou bourgeons mixtes, se trouvent ordinairement placés de chaque côté des branches. Au bout des tiges se trouvent ordinairement les bourgeons terminaux ou bourgeons à feuilles.

Ces bourgeons sont protégés contre le froid et l'eau par des écailles coriaces, souvent recouvertes d'un enduit résineux (bouleau, par exemple) et munies intérieurement de poils cotonneux. Quand le bourgeon s'épanouit, les écailles devenues inutiles tombent, laissant sur la tige les cicatrices en forme d'anneaux qui permettent de mesurer l'allongement d'une tige en un an et ainsi de déterminer l'âge des branches.

Prenons un de ces bourgeons. Que voyons-nous? Les écailles à plusieurs rangs se recouvrent les unes les autres comme les tuiles d'un toit. Ecartons ces écailles. Nous découvrons une masse duveteuse qui enveloppe de toutes petites feuilles, en forme de bourrelets, pliées et serrées les unes contre les autres, d'un vert très pâle. Au centre, se trouve, dans les bourgeons à fleurs, le bouton qui donnera la fleur. Mais il est bien difficile de différencier un bourgeon à feuilles d'un bourgeon à fleurs avant le printemps, car la nature garde jalousement son secret.

Dès maintenant, mes petits amis, intéressez-vous aux manifestations de la vie végétale. Choisissez un arbre que vous connaissez bien et pouvez voir fréquemment; suivez le développement de ses bourgeons (plus rapide pendant les journées ensoleillées que par mauvais temps) jusqu'à l'apparition des jeunes feuilles.

Mère-Grand accueillera avec sympathie toutes vos observations spontanées.

MERE-GRAND.

Les étoiles

Est-il au monde un spectacle à la fois aussi touchant et aussi grandiose que celui du ciel, observé par une belle nuit!

Cet autre océan, sans fin ni fond, cet abîme d'éther au sein duquel nous voyons semés avec profusion, étoiles, soleils, planètes, comètes vagabondes, est bien une mer comme la mer liquide dont les flots baignent les côtes de nos continents et de nos îles; mais c'est une mer sans rivages. Le fluide subtil qui le remplit est, comme l'eau de l'Océan, dans un mouvement perpétuel, dans une agitation sans fin, des ondes le sillonnent dans tous les sens, et, avec des vitesses inouïes, y propagent sans se confondre [illegible] avec elles la lumière, la chaleur, les conditions essentielles du mouvement et de la vie. C'est grâce à ces ondulations que nous pouvons [illegible] avec une délicatesse infinie, elles y tracent le tableau de l'univers, et, au sein de l'espace sans bornes, nous découvrent cette multitude de foyers lumineux que l'astronomie nous apprend être autant de soleils semblables au nôtre.

GUILLEMIN.

Le Coin des Enfants

A MES PETITS AMIS

Que de gentilles lettres toutes pleines de grandes joies et de petites peines! Ce sont ces correspondances auxquelles vous êtes si fidèles, mes chéris, qui nous rapprochent les uns des autres, vous attachent davantage au "Coin" et me donnent le constant désir de vous être agréable.

Oh! quels ensorceleurs vous êtes! Vous avez le don de nous laisser croire qu'il y a beaucoup de vrai dans les choses aimables que vous nous dites... et cela n'est pas pour nous déplaire, n'est-ce pas?

Aux charmants enfants qui, pour la première fois, frappent à la porte du "Coin", Mère-Grand fait un accueil joyeux et souhaite qu'ils se plaisent au milieu de nous.

Tous mes adorables "grippés" de Saint-Léon sont maintenant en parfaite convalescence, je l'espère? Mère-Grand se désolait de votre silence, chers petits amis; elle en a maintenant l'explication et fait des voeux pour que toute maladie s'éloigne à jamais de vos familles et de votre cher couvent.

Un grand merci du coeur, chers enfants, pour toutes vos gâteries, et laissez-moi à mon tour vous embrasser tous.

Irène Lussier, Rose-Alma Grenier, Gertrude Labossière, Cécile Lesage, Marie-Anna Labossière, Flore Martel, couvent de Saint-Léon; Rolande Trudeau, Ile-de-Chênes; Gérard Trudeau, Henriette Trudeau, Gérard Beauchemin, Maurice Lacroix, Ile-de-Chênes; Marthe Bruyère, Letellier; Armande Morin, Saint-Malo; Florence Therrien, Lorette; Suzanne Royal-Gagnon, Madeleine Aubin, Académie Sainte-Marie, Winnipeg; Blandine Chaput, Madeleine de Cruyenaere, Marita Laflèche, Angéline Sicotte, Simone Bockstael, Carmel Baril, Thérèse Perron, Irène Cortvriendt, Germaine Chaput, Léontine Trudeau, Thérèse Chaput, Léon Champagne, couvent de Saint-Adolphe; Hélène Lord, La Broquerie.

MERE-GRAND.

Conte

LES TROIS CADEAUX DE L'ENCHANTEUR

(Suite)

— Je parie que tu as bavardé et révélé l'usage de mon cadeau, répondit le maître du château, aux doléances de Mathieu.

— Oh! non, Monseigneur, j'ai seulement dit à l'hôtelier, en lui confiant ma nappe, de ne pas la prier de faire son devoir.

— Précisément ce qu'il ne fallait pas dire; tu n'es qu'un nigaud! Mais comme tu es cependant un brave homme, je veux bien faire encore quelque chose pour toi.

L'Enchanteur se fit amener une chèvre et la donna à son visiteur en lui expliquant qu'au commandement:

— Chèvre, fais ton devoir!

Elle donnait des pièces d'or au lieu de fumier.

— Mais cette fois, ajouta-t-il, ne raconte cela à qui que ce soit!

Le paysan voyant déjà sa fortune faite, remercia, salua et partit. En traversant le bourg, il se souvint que sa femme l'avait chargé de lui rapporter de l'étoffe pour se faire une jupe; il conduisit donc sa bique à l'hôtellerie, la mit à l'écurie et dit au patron:

— Je vais venir la reprendre tout à l'heure, donnez-lui à manger, et surtout, ne lui commandez pas:

— Chèvre, fais ton devoir!

Dès que Mathieu eut tourné les talons, l'hôtelier infidèle s'empressa de mettre à l'épreuve les talents de la bête et fut stupéfait en voyant des pièces brillantes tomber sur la litière et tinter sur le pavé. Il se hâta de chercher dans le voisinage une bique semblable à celle-ci, l'attacha à la même place et cacha au fond d'une étable celle qu'on lui avait confiée.

En arrivant dans sa maison, le vieux paysan affirma à sa femme qu'ils allaient pouvoir vivre sans rien faire et il cria d'une voix retentissante:

— Chèvre, fais ton devoir!

La pauvre biquette sursauta, effrayée, et donna une quantité de petites boules noires ressemblant assez à des bonbons de réglisses, mais pas la moindre pièce d'or! Je vous laisse le soin de deviner quel accueil Mme Mathieu fit à son mari.

• • •

— J'en aurai le coeur net, pensa le bonhomme, il faut que l'Enchanteur m'explique pourquoi ses cadeaux ne produisent plus rien quand ils m'appartiennent.

Avec une louable prsévérance, il se rendit de nouveau au vieux château et se plaignit de son échec.

— Mais, pauvre innocent, répliqua le grand seigneur, impatienté, tu ne comprends donc pas que ce sont tes recommandations saugrenues qui engagent l'aubergiste à te voler? Ecoute, je veux bien te faire encore un don, mais c'est le dernier. Si tu ne sais pas en tirer parti pour rentrer en possession des objets qu'on t'a pris, ne viens pas me demander autre chose. Prends ce fouet, tu n'auras qu'à lui dire:

— Fouet, fais ton devoir!

Il se mettra à claquer sur la personne que tu lui désigneras et ne cessera que lorsque tu lui auras crié: Hooooh! comme pour arrêter un cheval. Et maintenant, bonsoir, salue ta femme de ma part et que je ne te revoie plus.

(A suivre)

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Académie Sainte-Marie
Winnipeg, le 14 février 1932

Bien chère Mère-Grand,

C'est une nouvelle petite fille qui désire faire partie de votre "Coin". J'ai 10 ans et je vais avoir 11 ans le 27 mars. Ca me fait bien plaisir de vous écrire. Je vais vous faire part d'une très grande peine que j'ai eue. Ma vieille tante Deschamps est morte la semaine dernière et j'ai eu beaucoup de peine. Ma grand'mère me dit qu'elle l'a beaucoup manquée parce qu'elle était si bonne pour nous.

J'aime bien mon couvent. J'apprends la musique et j'aime bien cela. J'ai passé deux ans pensionnaire chez les Ursulines de Québec. Mon père et ma mère demeurent encore à Fort Smith.

Nous allons avoir une grande réception bientôt pour notre chère Mère Assistante Générale. Nous aurons deux chants. Toutes les élèves vont être habillées en blanc et porteront des gants blancs et des souliers noirs. J'ai bien hâte! Il y aura aussi un concert pour fêter notre archevêque, Mgr Sinnott. La fête de Monseigneur est le 22 février et le concert sera répété le 23 pour le public.

Je vous invite, Mère-Grand. Vous ne le regretterez pas, car c'est un beau concert.

Votre petite-fille aimante,
Suzanne ROYAL-GAGNON.

• • •

Couvent de Saint-Adolphe

Bien chère Mère-Grand,

C'est encore votre petite fille du "Coin des Enfants" qui vient vous dire un beau bonjour.

Voilà donc le saint temps du carême qui commence, chère Mère-Grand. On nous dit qu'il faut faire beaucoup de sacrifices, aussi j'en ai promis un au Coeur de Jésus tout spécialement pour Mère-Grand; c'est celui de bien garder le silence partout où il me sera commandé et surtout en classe... C'est là que ma langue s'allonge le plus.

Je travaille toujours de mieux en mieux à l'école pour faire plaisir au Bon Dieu.

Notre bonne et dévouée maîtresse nous a lu l'article que vous avez mis sur le journal à propos des petits oiseaux.

Mon bon papa me prépare toujours des petites maisonnettes pour mes petits amis. Aussi c'est l'un de mes plus doux amusements, car je reste sur la ferme.

Je dois vous quitter, bien chère Mère-Grand, en vous promettant d'être bien fidèle à ma résolution de carême.

Votre petite amie qui vous donne un affectueux baiser.

Marita LAFLECHE
Grade VI.

Ile-de-Chênes, le 7 février 1932

Bien chère Mère-Grand,

Comme c'est agréable pour une petite fille comme moi d'avoir une bonne Mère-Grand qui contribue tant au bonheur de ses petits-enfants!

Laissez-moi vous dire que j'ai pensé à vous bien des fois depuis que je vous ai vue.

Ces jours-ci je ne puis aller respirer le bon air dehors parce que j'ai un petit rhume. Oh! comme le beau printemps, qui ne tardera pas à venir, va nous faire du bien avec ses chauds rayons de soleil, ses arbres et ses champs qui se couvriront de jolie verdure.

Je vous remercie, Mère-Grand, de toutes les belles histoires que vous nous racontez, car elles nous apprennent toutes sortes de bonnes choses: à être brave, courageux, etc. J'ai eu bien du plaisir à raconter l'histoire du Maréchal de Ségur à mes petits frères et soeurs.

La belle crèche a été enlevée. Ca n'est pas si charmant de ne plus voir le beau petit Jésus, mais ce qui me console, c'est que je sais qu'il écoute nos prières et qu'il les exauce si nous le prions bien. Je n'oublie pas de lui parler de bonne Mère-Grand et de lui demander beaucoup de grâces.

Votre petite-fille qui vous aime bien,
Rolande TRUDEAU.

• • •

Saint-Léon, le 16 février 1932

Chère Mère-Grand,

Voilà longtemps que nous ne vous avons pas écrit; nous commencions à nous ennuyer.

Le mois de janvier a été bien mouvementé. Le 17 nous avons eu notre petite soirée en l'honneur de notre Père Curé. Nous aurions bien aimé vous voir avec nous ce jour-là... Cet hiver il y a eu trois parties de cartes dans la salle du couvent.

Est-ce que vous n'avez pas eu la visite de Madame la Grippe? Elle est venue me visiter ainsi que mes bonnes maîtresses; elle a fermé les classes, en commençant par celle de Mère Supérieure (4 février) et finit par la nôtre (le 6 février) en mettant tous les élèves à la porte jusqu'au 11 février.

Il y a eu quelques incendies cet hiver; le feu a pris dans la cave du couvent mais il fut vite éteint avec l'aide des bonnes gens du village. Chez un paroissien (M. Espenel) le feu prit sur le toit; un enfant d'école l'aperçut et alla vite avertir le propriétaire qui l'éteignit après de grands efforts.

Ce temps-ci nous nous dépêchons d'étudier afin de reprendre le temps perdu.

Les exercices du carême ont lieu au presbytère et les prédicateurs parlent chacun leur tour au cours de la lecture. Hier, le sujet était le "fouet". C'est le bon Dieu qui le tient par les épreuves qu'il nous envoie, nos parents par les petites pénitences qu'ils nous imposent, nos maîtresses par leurs réprimandes, nous par les sacrifices et privations... C'est bien intéressant. Le vendredi il y a le chemin de la croix. Nous nous efforçons tous les jours de faire des petit sacrifices. On peut aussi consoler Jésus en pensant à sa Passion.

Je termine en vous embrassant affectueusement.

Cécile LESAGE.

Paysage sous la neige

Certains jours, le temps s'adoucissait et la neige tombait dru, cachant tout, et le sol, et les broussailles qu'elle couvrait peu à peu, et la ligne sombre du bois qui disparaissait derrière le rideau des flocons serrés.

Le ciel était clair; mais le vent du nord-ouest soufflait terrible. La neige soulevée en poudre traversait les brûlés et les clairières par rafales et venait s'amonceler derrière tous les obstacles qui coupaient le vent.

Louis HEMON.
(Maria Chapdelaine)

S'exprimer clairement

Le vieux matelot. — Oui, monsieur, lors de mon dernier naufrage, j'ai dû, pendant huit jours, vivre sur un vieux croûton de pain et une boîte de sardines.

— Ah! bigre, ça ne fait pas beaucoup de place pour se remuer.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

ELIE

Mercredi passé, notre association de la jeunesse élienne inaugurait ses débats publics.

M. Harry Klies dut soutenir seul l'affirmative de la thèse: "La coalition des trois gouvernements provinciaux en un seul sera-t-elle plus avantageuse que désavantageuse", contre ses deux adversaires, MM. Jack Thompson et Johnny Monkhouse.

Heureusement que M. H. Klies était de taille à se défendre hardiment; il remporta la victoire.

Les juges étaient MM. Jack Arbogast, Adonal Bernardin et Alex. Allaire.

• • •

Notre concours de "dames" n'est pas encore terminé; il le sera cependant pour notre tournoi hivernal qui aura lieu le 27 février.

Le gagnant devra, de même que tous les autres vainqueurs des jeux organisés à la journée sportive, recevoir le trophée des mains de la reine.

SAINT-MALO

Noces d'or

M. et Mme J. King, des Roseaux, 10 milles de Saint-Malo, ont tenu à célébrer le 50ème anniversaire de leur mariage, le 30 janvier dernier.

L'élite chrétienne de la paroisse assistait à une grand'messe solennelle où les heureux jubilaires jubilaient d'une grande joie: leur visage était rayonnant de bonheur, eux qui aiment et apprécient la valeur de la messe et de la sainte Communion.

Depuis plus de 40 ans qu'ils sont à Saint-Malo, ils ont rarement manqué la messe le dimanche et la sainte Communion, malgré la pluie, la chaleur, la neige ou les tempêtes.

Exemple rare même parmi les meilleurs qu'un rien souvent arrête. Tout dépend de la foi qu'on a, qui transporte les montagnes et transporte à l'église par tous les temps les chrétiens fervents qui pensent bien plus au ciel que l'on gagne chaque jour par des efforts constants.

Puissent les chrétiens d'aujourd'hui imiter de tels exemples!

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Résultats des concours donnés durant la dernière semaine:

Grade XI: Helen Bell, Rhoda Saurette, Antoinette Houde.

Grade X: Albina Bonin, Victorine Gamache, Marie Pennarun

Grade IX: Désirée Noël, Lucienne Allard; Jean Loire et Yves Molgat.

Grade VIII: Catherine Furneaux, Léon Tardif, Louis Maillard.

Grade VII: Gérard Guyot et Emile Vermette; Jean-Louis Brunel, Pierre Duhard.

Grade VI: Alphonsine Neault, Léonie Brunel, Flavie Desrochers.

Grade V: Richard Furneaux et Cécile Valcourt (ex aequo); Laurent Garand.

Grade IV: Jeanne Gadal et Maurice Bissonnette (ex aequo); Georges Zaste; Raymond Larivière et Léontine Montsion.

Grade III: Philomène Gadal, Lina Marion, Rose Lagassé.

Grade II: Noëlli Tucker, Rose Ingiebeen, Louis Montsion.

Grade I: Antoine Dupré, Alice Loire, Louise Pinette.

CARDINAL

Jour de Potin

Notre partie de cartes de jeudi dernier, 18 février, fut suivie d'une petite séance. Nous profitions d'une belle soirée claire et douce, succédant fort à propos au temps froid et tempétueux qui fut notre lot dans les jours précédents. La température revenue plus clémente, il était de la plus élémentaire convenance de produire "Jour de Potin", amusante comédie qui a fait les délices de nos amis.

Il s'agissait d'un jeune homme, fiancé sans le savoir.

C'est un complot de ruse féminine qui se dévoilera au retour de Charles, grâce à nos jeunes et charmantes actrices, lesquelles se sont fait un devoir de nous démontrer dans "Jour de Potin" comment il faut s'y prendre pour triompher d'une future belle-maman récalcitrante.

N'insistant pas davantage sur le bonheur aléatoire de Charles et Diana, nous remercions de tout coeur Mme Rodolphe Bessette, de Saint-Boniface, la généreuse donatrice de la ravissante nappe qui fut mise aux enchères à cette occasion.

La magnifique dinde, mise également à l'encan, est un don de M. Cyrille Rozière, auquel nous devons déjà tant de reconnaissance.

Monologues et chansons furent le complément indispensable de cette partie de cartes.

BLUFF CREEK

Quelques centaines d'amis se réunissaient le 8 février chez M. et Mme T.-A. Hogue, à l'occasion de la célébration de leurs noces d'argent. En dépit de la tempête de neige qui soufflait, les visiteurs arrivèrent de bonne heure; quelques-uns venaient d'une dizaine de milles. La soirée se passa gaiement au jeu de cartes et à des divertissements variés. Le clou du programme fut un quadrille dans lequel figurèrent seulement les "Old Timers", sous la direction de Garfield Bezel.

Les parents des héros de la fête leur offrirent un service à thé en argent; leurs amis, dix pièces d'argenterie et une bourse d'argent. A minuit, un souper fut servi pour trois tables successives.

M. et Mme Hogue sont de vieux colons de ce district. Venus ici de Saint-Eustache peu après leur mariage ils furent parmi les pionniers de la région. Treize enfants leur sont nés, dont douze sont vivants et demeurent à la maison avec leurs parents.

Les invités se retirèrent aux petites heures du matin, après avoir renouvelé leurs voeux de bonheur aux jubilaires. Ceux de l'extérieur étaient M. D. Beaudin, de Saint-Eustache, frère de Mme Hogue, M. et Mme Harry Hogue et leur fille, de Poplar Point.

OAK LAKE

Avec douleur nous annonçons la mort subite qui vient de foudroyer une de nos braves familles acadiennes: Mme Nélida Chassé expirait samedi dernier à 1 h. 30 de l'après-midi. Elle avait reçu les sacrements le mardi précédent. La défunte, âgée de 33 ans, laisse pour la pleurer: son époux, Alphonse Chassé; huit enfants, dont la plus vieille, Marguerite, n'a que onze ans; son père, Philibert Gallant; sa mère, Emma Arsenault; quatre frères et une soeur, Mme Ed. Leblanc.

Le service funèbre eut lieu lundi matin à 10 h., en l'église de Saint-Athanase. Que son âme repose en paix.

Nous offrons nos sympathies à la famille en pleurs.

FORT GARRY

Le cercle local de l'A.E.C.F., de Fort Garry, donnera une soirée artistique et musicale au profit de l'Association mardi prochain, 1er mars, à 8 h. 15 du soir, dans la salle paroissiale, rue Manahan, près de Pembina Highwa.

Au programme: "L'Anglais tel qu'on le parle", comédie en un acte, et "L'Endormi", petit acte de vaudeville par les artistes du club des Trois Mousquetaires, sous la direction de Mme Minvielle. Chants par MM. Glénat et Minvielle. Trio de piano, violon et mandoline par Mlles Schultz. Solos et duos de piano par Mme Hamilton et M. M. Tellier. Danse par M. Dufort.

SASKATCHEWAN

LEBRET

Réunion de l'A.C.F.C.

Le dimanche 14 février avait lieu, au presbytère de Lebret, une importante réunion des membres de notre cercle paroissial de l'A.C.F.C.

Outre les RR. PP. Chs-Ed. Paquette, curé, et G. Boileau, vicaire, ainsi que le R. P. G. Léonard, directeur de l'Ecole Indienne, et le R. P. E. Savoie, procureur du Scolasticat, tous les chefs de nos familles franco-canadiennes de la localité s'étaient fait un devoir d'être présents.

L'assemblée s'ouvrit par une allocution du R. P. Paquette, chapelain de notre cercle, et de M. J.-Z. Lafleur, président.

Le Rév. Père Curé parla de "l'usage du français à l'école, à l'église et à la maison, comme moyen et gage de survivance nationale". Il rappela que, depuis la fondation de Lebret, les Pères Oblats, chargés de la desserte spirituelle de la paroisse, tout en sauvegardant scrupuleusement les droits des autres nationalités, avaient toujours, fidèlement et avec zèle, fait le ministère paroissial et la prédication en langue française pour nos compatriotes, et organisé périodiquement de multiples et imposantes fêtes patriotiques. Il signala aussi les progrès réalisés à notre école publique en ces dernières années, grâce à l'efficace collaboration des Rév. Pères Oblats, de nos religieuses éducatrices, les Rév. Soeurs de Notre-Dame des Missions, et des commissaires, pour l'enseignement de la langue française à nos écoliers et écolières, et pour l'enseignement du catéchisme dans leur langue maternelle à nos élèves canadiens-français. Finalement, il adjura instamment les chefs de nos familles franco-canadiennes de veiller à ce que leurs enfants parlent toujours français à la maison paternelle. A ce seul prix, avec la coopération de tous, pourrons-nous assurer la grande oeuvre de notre survivance nationale.

M. Lafleur, président, fit l'apologie de notre Association Franco-Catholique de la Saskatchewan, de son idéal patriotique, de son programme d'action, de ses directives inspiratrices et de son oeuvre magnifique de préservation nationale. Il insista aussi sur l'urgence de multiplier à Lebret les réunions des membres de notre cercle local, afin de promouvoir chez nous, particulièrement chez notre jeunesse, l'exubérance de la vie française et le culte des traditions ancestrales.

M. le Président donna ensuite lecture d'une substantielle circulaire du président général M. Raymond Denis, adressée aux cercles paroissiaux, sur les activités de l'A.C.F.C. au cours de l'année écoulée non moins que sur le programme d'étude des réunions de l'année courante.

Après lecture de cette communication officielle, un vote de félicitations et de remerciements fut passé à l'adresse de M. Raymond Denis, notre vaillant chef provincial, pour sa brillante croisade de conférences dans la province de Québec en faveur de l'A.C.F.C., ainsi qu'à l'adresse du R. P. Tavernier, O.M.I., pour le travail analogue qu'il a accompli, avec tant de dévouement et de maîtrise, à la même époque, dans la province-mère, au bénéfice de notre journal le "Patriote de l'Ouest".

Pareillement une résolution de félicitations et de gratitude fut votée aux organisateurs des Concerts français du journal la Liberté au poste de radio de Winnipeg, et à M. Georges Savoie, au poste radiophonique de Moose Jaw.

A la suite de ces motions et discours, il fut résolu: 1o. De convoquer notre cercle paroissial tous les deux mois, avec préparation d'un programme pratique et détaillé, et conférence sur un sujet d'actualité au point de vue national; 2o. Renouveler les abonnements au "Patriote" et à la "Liberté", recueillir de nouveaux abonnements ainsi que les arrérages d'abonnements. 3o. D'organiser immédiatement, pour la mi-carême, une grande "Soirée Française", composée de saynètes, chants, déclamations, allocutions, soirée dont les émoluments serviraient à payer notre cotisation annuelle au comité central de l'A.C.F.C. 4o. D'organiser, pour le mois de juin prochain, une célébration solennelle de la fête Saint-Jean-Baptiste, patron national, célébration à laquelle seraient conviés nos compatriotes des paroisses avoisinantes.

Profitant ensuite de cette réunion d'amis et de compatriotes, le Rév. Père Curé offrit, au nom des paroissiens, ses remerciements et ses hommages à M. J.-Z. Lafleur, à l'occasion de ses 25 ans d'office comme maître de chapelle à notre église paroissiale, et de ses 25 ans comme secrétaire de notre commission scolaire. A titre de tangible témoignage de reconnaissance, il offrit en souvenir à M. Lafleur une jolie statue du Sacré-Coeur, modèle Montmartre, avec les voeux et les souhaits de tous.

Ensuite, on procéda aux élections annuelles qui donnèrent le résultat suivant: Président honoraire, R. P. C.-E. Paquette, O.M.I., curé; président actif, M. J.-Z. Lafleur; vice-président, M. J.-A.-R. Longpré; secrétaire-trésorier, M. Rosario Paquin; correspondant au "Patriote", R. P. G. Boileau, O.M.I.

Et pour clôturer cette intéressante réunion, on se sépara joyeusement au chant de l'hymne national, "O Canada".

La France ne peut pas décorer les Canadiens

Montréal. — Après avoir remis les palmes académiques à MM. Lucien Besnard, Georges Pétolas et Georges Peck, lors de la réunion annuelle de l'Union Nationale Française, M. Edouard Carteron, consul général de France, a mis ses compatriotes au courant de la situation des décorations françaises à décerner à des sujets canadiens. Depuis la session du parlement canadien, il y a trois ans, le gouvernement français est dans l'impossibilité de décerner la Légion d'honneur à des sujets canadiens et depuis cette date l'abstention a été formelle.

Le gouvernement français, répondant au désir du gouvernement du Canada, s'abstient, depuis neuf mois, de décerner les palmes cadémiques ou autres décorations françaises à tout citoyen canadien jusqu'à ce que le Parlement d'Ottawa modifie son attitude vis-à-vis des décorations étrangères à attribuer à tout citoyen de ce pays. Plusieurs promotions sont prêtes auxquelles le gouvernement français serait heureux de donner suite, si les circonstances indiquées plus haut ne lui interdisaient tout geste de cette sorte.

Triste bilan

Toute entreprise, toute oeuvre, font leur bilan à la fin de l'année. En Allemagne, on vient de dresser celui de l'agitation raciste...

Le bureau socialiste de défense contre le terrorisme raciste, chargé d'établir des statistiques sur les actes de violence commis par les membres du parti hitlérien, a publié le bilan des deux dernières années.

Il en ressort que, depuis 1929, 1,424 actes de violence ont été mis à la charge des nazis; il y a eu 62 cas de mort et 3,200 blessés. Cela n'empêche pas les racistes d'accroître leur influence surtout parmi la jeunesse et les étudiants.

Version de la Société Historique Métisse

(Suite de la troisième page)

Père André, and I have not long to live. I have had time to think over many things, but I do not mind telling you that I am now **convinced** that Riel **was not very far wrong about religion.**"

Ce témoignage montre que Riel ne fut pas le criminel, l'apostat et le bandit que les déclarations et la correspondance électorales de 1885 ont tenté de prouver. Nous n'avons pas sollicité ce témoignage qui nous fut communiqué par un de nos amis de langue anglaise habitant Calgary. Le Dr Porter vivait encore l'année dernière à Edmonton, Alberta.

Quant au conseil que nous avons reçu, il nous vint d'un vénérable prélat qui, quelques semaines avant sa mort, survenue il y a environ deux ans, voyant que nous n'avions pas encore répondu à son invitation d'aller le voir, vint lui-même nous voir quoique très malade.

Voici la conversation qu'il eut avec nous: "Vous achevez votre Histoire, je crois? Eh bien, je n'en ai pas pour longtemps à vivre maintenant et avant de mourir, je viens pour vous donner un conseil. Vous êtes de bons catholiques et de bons français; je vous demande de ne pas être trop durs envers les bons vieux Missionnaires de 1885 qui ont commis bien des erreurs. C'était pas des hommes d'Etat et il ne faut pas trop leur en vouloir."

Notre réponse fut: "Que depuis plus de 20 ans que nous nous occupions d'histoire, nous n'avions pas d'autres maximes." Or ce prélat connaissait intimement les affaires du Nord-Ouest pour s'en être occupé activement et sa démarche était certainement dictée par de hauts sentiments de patriotisme et de profonde charité.

Les sentiments que nous exprimions à ce vénérable prélat, M. Frémont, ont toujours été ceux qui ont dicté les actes de l'Union Nationale Métisse et nous espérons n'avoir jamais à constater que le **sentiment** est l'arme des peuples faibles et que les seuls mobiles d'une race qui veut survivre doivent s'appuyer uniquement sur **l'intérêt.**

Nous répondrons aux six autres points la semaine prochaine.

Pour la Société Historique Métisse,
J.-G. CHARETTE,
Secrétaire.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	3.9313
Franc français	0.0447
Belga belge	0.1601
Franc suisse	0.2240
Lire italienne	0.0591
Couronne suédoise	0.2223
Couronne norvégienne	0.2160
Couronne danoise	0.2183
Mark allemand	0.2723
Couronne hollandais	0.4638

LE MARCHE

23 FEVRIER 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.75—$5.25
Moyens	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.75—$5.25
Moyens	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.25—$5.00
Moyennes	$3.75—$4.00
Ordinaires	$3.00—$3.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.50—$6.00
Moyens	$4.50—$5.00
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$3.25
Moyennes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$1.75—$2.25
Pour conserve	$ .75—$1.50
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.75—$3.00
Ordinaires	$2.00—$2.50
Vaches laitières	$25.00—$50.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.50—$7.00
Ordinaires et moyens	$2.50—$5.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$4.00
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.50
Très pesants	$3.00
Légers et maigres	$3.00—$3.60
Truies No 1	$3.00
Truies No 2	$3.00
Inférieurs	$2.00—$2.50
Verrats	$1.50—$2.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$5.75—$6.25
Ordinaires	$3.50—$4.00
Moutons—	
Bons, pesants	$2.00—$2.50
Bons, poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .15—$ .16
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .23—$ .24
Premiers	$ .21—$ .22
Seconds	$ .15
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ .35
Au détail	$ .45
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.50
2 sacs de 49 livres	$2.55
4 sacs de 24 livres	$2.65
Alimentation—	
Son. La tonne	$14.00
Moulée. La tonne	$15.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.60
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$14.00—$15.00
Mil. No 2	$13.00—$14.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
Pour la semaine finissant le 22 février 1932

GRAINS	Mardi 16 fév.	Merc. 17 fév.	Jeudi 18 fév.	Vend. 19 fév.	Samedi 20 fév.	Lundi 22 fév.
Blé No 1 Nord	.64⅝	.63⅞	.64¼	.65	.64¼	.65⅞
2 Nord	.60½	.59¾	.60⅞	.61¼	.61	.61⅞
3 Nord	.56	.55	.55⅝	.56¼	.56¼	.57⅞
Avoine 2 CW	.29⅝	.29⅞	.29¾	.29⅝	.29⅝	.30
3 CW	.27⅛	.27¼	.27⅝	.27⅝	.27⅜	.27⅞
Orge 3 CW	.38⅞	.38¼	.38⅝	.39⅛	.38⅜	.39
4 CW	.37⅛	.36⅞	.36⅝	.37⅛	.36⅜	.37
Lin 1 NW	1.02¾	1.02¼	1.02½	1.04	1.03⅜	1.04¼
2 CW	.98½	.98¼	.98⅝	1.00	.99½	1.00¼
Seigle 2 CW	.44⅞	.43⅞	.44¼	.44⅞	.44	.44⅜
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.64⅝	.63⅞	.64¼	.65	.64¼	.65⅞
Avoine 2 CW	.29⅝	.29⅞	.29¾	.29⅝	.29⅝	.30
Orge 3 CW	.38⅞	.38¼	.38⅝	.39⅛	.38⅜	.39
Lin 1 NW	1.02¾	1.02¼	1.02½	1.04	1.03⅜	1.04¼
Seigle 2 CW	.44⅞	.43⅞	.44¼	.44⅞	.44⅛	.44⅜
Options						
Blé Mai	.66⅞	.65⅞	.66½	.67¼	.67	.67⅞
Juillet	.68¼	.67⅞	.68	.68⅞	.68⅜	.69⅜
Octobre	.69⅝	.68⅝	.69⅞	.70⅝	.70⅜	.71⅜
Avoine Mai	.32⅜	.32¼	.32½	.32⅝	.32⅝	.32¼
Juillet	.32	.31⅝	.32⅛	.32¾	.32	.32⅛
Orge Mai	.41⅛	.40⅝	.41⅛	.41½	.41⅛	.41¼
Juillet	.40⅝	.40⅛	.40⅜	.41	.40½	.40⅞
Octobre	.40	.39⅞	.39⅞	.40	.40	.40⅛
Lin Mai	1.05⅞	1.05⅝	1.05⅛	1.07	1.06⅝	1.07¼
Juillet	1.05⅜	1.05⅜	1.05½	1.06⅞	1.06⅜	1.07
Seigle Mai	.47⅛	.46⅞	.47⅛	.47⅜	.46⅞	.47⅜
Juillet	.49¼	.48⅞	.48⅞	.49	.48	.48⅜

Feuilleton de la Liberté - - - Numéro 7

PETITE ROSE

Par CLAIRE DE VILLE

(Suite)

Mais pourquoi éprouver tant d'appréhensions pour une chose qui n'arrivera peut-être jamais. Dans ses lettres, mon tuteur ne parle aucunement de revenir, et Katel me laisse peu d'espoir à ce sujet. Elle suppose qu'il attendra Noël prochain. Cette incertitude m'est bien pénible.

3 avril

Hier soir à la veillée, Katel m'a appris une grande nouvelle. J'en avais entendu parler à mots couverts par mes cousines, mais je ne savais au juste de quoi il s'agissait. Voici: Mme de Quélen, l'ex-fiancée de mon tuteur est revenue habiter Pont-l'Abbé; elle a perdu son mari tout récemment.

Je suis anxieuse de connaitre cette jeune femme. Mais ne sera-t-elle pas un obstacle au retour de mon cousin? Katel ne partage pas mes craintes à ce sujet.

— Qui sait, m'a-t-elle dit! sa présence ici peut au contraire attirer M. de Tréveneuc. Mme de Quélen est libre maintenant, alors...

Katel n'a pas achevé sa phrase, mais quel sous-entendu laisse entrevoir ce "alors". Je devine sa pensée, cependant je trouve cette supposition absurde.

5 avril

Ce matin, à la sortie de la grand'messe, Katel m'a tirée par la manche, en me disant tout bas: "La voici, là, à droite, elle cause avec Mlle de Boënnec".

J'ai compris tout de suite de qui il s'agissait. Ma curiosité mise en éveil, je me suis approchée sous prétexte de dire bonjour à M. Casimir; il se tient toujours à cinquante centimètres derrière sa tante. Cette dernière m'a retenue auprès d'elle, et j'ai pu regarder à loisir Mme de Quélen.

Elle est fort jolie femme. Katel me l'avait dit. Grande, très blonde, elle a un port de reine, l'air un peu altier. Ses yeux bleus ont une expression assez froide. Mais, telle qu'elle est, je comprends qu'elle ait fait de nombreuses conquêtes, surtout dans la fraicheur de ses vingt ans.

Et tandis que je la regardais, je me sentis envahir soudain par une âpre jalousie. Je l'enviai d'avoir su jadis inspirer un si grand amour à mon tuteur.

Involontairement, je me comparais à elle, et j'en éprouvai un secret dépit.

Que suis-je donc, moi, petite brunette aux yeux pétillants de malice, auprès d'une beauté si imposante.

Cécile de Kervo vint m'arracher à mes réflexions, en m'invitant à déjeuner de la part de sa mère. Mes cousines ne s'étaient pas arrêtées sous le porche de l'église, selon leur habitude. Elles désiraient sans doute éviter Mme de Quélen. J'ai donc chargé Katel de leur transmettre l'invitation de mon amie, et j'ai suivi Cécile, sans me soucier des airs pincés de Mlle de Boënnec. Cette dernière craint, je crois, que M. de Kervo ne fasse tort à son Casimir. Elle fait toujours la tête, lorsqu'elle nous voit ensemble. Si elle savait comme je me soucie peu de son neveu, elle ne poursuivrait pas son rêve chimérique. Il est incontestable que M. de Kervo est une compagnie plus agréable.

Je me suis beaucoup amusée comme toujours au château. Nous avons commencé la semaine dernière nos parties de tennis et Mme de Kervo avait invité aujourd'hui plusieurs jeunes gens et jeunes filles à se joindre à notre petit clan. Nous formons une joyeuse bande. Comme autrefois en Algérie, j'avais autour de moi une petite cour qui me rappelait mes galants danseurs d'Orient.

Je me suis attardée plus que je ne le pensais en voulant terminer un match avec Alain de Kervo. J'appréhendais d'arriver en retard pour le dîner, ce qui aurait mis en émoi ces demoiselles de Tréveneuc. Lorsque cousine Aurélie n'avale pas sa première cuillerée de soupe à 6 heures et demie sonnant, elle a des crampes d'estomac. Et comme je voulais lui éviter ces troubles digestifs, j'ai accepté l'offre d'Alain qui me proposait de me ramener dans sa Bugatti. J'espérais passer inaperçue dans Pont-l'Abbé, mais nous avons été remarqués, je crois, par plusieurs person-

nes qui passaient dans la rue, entre autre par Mlle de Boënnec. Elle parut pétrifiée de me voir dans l'auto à côté de M. de Kervo. Elle demeura immobile sur le trottoir. On aurait dit la femme de Loth changée en statue de sel. J'en fis aussitôt l'observation à mon compagnon, et nous avons eu un fou-rire qui n'a certainement pas passé inaperçu. Je ne serais pas étonnée que demain mon équipée soit le sujet des conversations dans tout Pont-l'Abbé. Tant mieux, ce petit incident apportera une diversion aux fameuses réformes.

7 avril

Je ne m'étais pas trompée en craignant d'avoir scandalisé les vieilles filles de Pont-l'Abbé. Mon retour avec Alain de Kervo a fait très mauvais effet, parait-il. Ce matin à la sortie de la messe, je voyais les membres de la confrérie de Sainte-Catherine se parler tout bas, en jetant des regards furtifs de mon côté. Elles m'auraient presque exorcisée avec des ablutions d'eau bénite. Et dire que j'aurai peut-être cette mentalité, moi aussi, lorsque j'aurai coiffé la capote traditionnelle!

Mes cousines furent mises au courant "du scandale" par Mlle de Boënnec, qui vint les voir dans la matinée. Je me trouvais sous la voûte lorsqu'elle la traversa; en passant devant moi, elle baissa les yeux, avec un air si consterné, que je fus prise d'un fou-rire, et courus à la cuisine pour donner libre cours à ma gaieté.

Katel haussa les épaules en apprenant mon méfait:

— Ma Doué! s'exclama-t-elle, voilà bien des histoires pour peu de chose! Allez, ma petite demoiselle, mariez-vous, ça vaut encore mieux, je crois que de rester vieille fille; cela vous rétrécit l'esprit.

Cette expression me fit rire de plus belle.

Katel n'a pas les idées étroites heureusement; peut-être son mari les lui a-t-il élargies à coups de bâton?

Soudain la clochette du salon s'agita avec une telle force que la Bretonne, craignant une catastrophe, lâcha la casserole qu'elle tenait en mains et courut de toute la force de ses vieilles jambes. Elle revint m'annoncer que Mlle Sidonie m'attendait au salon.

Je montai sans me presser, sachant bien ce qui m'attendait. Je trouvai mes cousines assises comme des juges, toutes trois sur le même rang, Mlle Sidonie occupant un grand fauteuil entre ses deux soeurs. Je restai d'abord indécise sur le pas de la porte, me demandant si je pourrais dominer l'envie de rire qui me reprenait.

La voix de Mlle Sidonie s'éleva très grave, me disant d'approcher. Alors il me fallut entendre un véritable sermon, sur la légèreté de ma conduite depuis quelques semaines. Je ne suis pas assez réservée, parait-il, principalement avec Alain de Kervo; mes allures sont trop libres, que sais-je encore? Mlle Sidonie me déclara que si je ne m'amendais pas, les jeunes gens sérieux n'oseraient jamais me demander en mariage. Ceci était une allusion au bon Casimir, et je fis la grimace. C'est la visite de Mlle de Boënnec qui m'a valu ce speech. Elle a monté la tête à cousine Sidonie, car elle craint qu'Alain de Kervo ne porte ombrage à son docile neveu.

Tandis que ma cousine parlait (et cela dura vingt minutes), Mlle Aurélie approuvait de la tête; quant à cousine Emma, elle regardait dans le vague souriant à son rêve.

Enfin Mlle Sidonie termina son discours en m'annonçant la nécessité où elle se trouvait d'avertir mon tuteur. Ma patience était à bout; je lui demandai avec une ironique politesse, si elle le préviendrait par télégramme. Mais elle ne comprit pas mon allusion moqueuse et me dit qu'elle allait réfléchir.

Alors, pirouettant sur mes talons, je partis comme une flèche, la laissant très offusquée de ma désinvolture. On s'attendait sans doute à me voir témoigner un repentir comparable à celui de saint Pierre et faire une promesse solennelle de rentrer dans la bonne voie! Car, à entendre mes cousines, je suis sur le chemin de la damnation.

Katel a raison, en coiffant sainte Catherine, on se rétrécit l'esprit. Hélas! tel sera mon sort!

10 avril

"Il arrive..." s'annonçant par télégramme, bien entendu, selon son habitude. La dépêche nous est arrivée ce soir pendant le dîner. La dernière bouchée avalée, j'ai couru à la cuisine.

— Katel, m'écriai-je, que penses-tu de l'arrivée intempestive de mon tuteur?

La vieille se gratta le bout de l'oreille, ce qui indique chez elle une grande perplexité.

— Voyons, repris-je, quelle est, à ton avis, la raison qui le ramène parmi nous? Est-ce que, averti de ma randonnée en auto avec M. de Kervo, il viendrait uniquement pour me reprocher la soi-disant légèreté de ma conduite? Il pourrait se dispenser d'un tel voyage et m'envoyer son sermon par écrit.

Je songeais aux longues épitres si bien rédigées qu'il m'envoyait en Algérie. Il a la plume facile.

— Dame! s'exclama Katel, ce serait peut-être logique!

— Ou bien... ne serait-ce pas le retour de Mme de Quélen qui l'attirerait; comme tu le disais l'autre jour, "elle est libre maintenant".

— Ma Doué! il serait ben capable de prétendre de nouveau à sa main. Ah! les hommes... quand ils ont une femme en tête!...

— Mais peut-être, repris-je, nous forgeons-nous des idées. Mlle Sidonie peut avoir renoncé à lui écrire à mon sujet, et peut-être vient-il simplement passer les vacances de Pâques avec nous, comme nous l'avions souhaité.

— Ça se pourrait ben encore!

— Décidément à ton avis les trois raisons sont bonnes et tout est possible!

— Dame!

Agacée de ne pouvoir tirer une conclusion plus précise, j'attrapai une poêle qui était sur la table et l'envoyai promener à l'autre bout de la pièce.

— J'avais espéré, dis-je, d'un ton exaspéré, avoir des renseignements auprès de toi; mais je vois que tu ne sais rien, ou tu ne veux rien me dire!

— Eh! que voulez-vous que je vous dise, mon petit? se récria la bonne vieille en allant ramasser sa poêle. Peut-on savoir quelque chose, avec des caractères comme celui de mon demi-nourrisson! Mais à quoi vous sert de vous faire du mauvais sang à l'avance, vous verrez ben qu'il sera là, et que diable, vous n'en mourrez pas pour recevoir une semonce.

Je ne répondis pas et pour faire oublier mon impatience, je pris la poêle et la récurai avec énergie. Puis j'allai m'asseoir dans mon fauteuil de foyer et regardai Katel achever sa vaisselle.

Je ne lui offre plus mon aide pour ce travail, car elle assure que je n'y connais rien. En effet, je renverse de l'eau à terre, et je ne rate jamais l'occasion de casser une ou deux pièces, ce qui fait pousser des soupirs de désolation à Mlle Sidonie.

Katel ayant terminé sa vaisselle, vint me rejoindre sous le manteau de la cheminée. Nous restâmes silencieuses pendant la veillée. La vieille égrena tout un rosaire à l'intention des âmes du purgatoire, car le vent hurlait très fort sur la lande. Quant à moi je me plongeai dans mes réflexions. Ah! combien Katel se trompe, en s'imaginant que je redoute le retour de mon tuteur, en ce qui concerne mon équipée! Son courroux m'effraye moins que la pensée qu'il pourrait revenir uniquement pour la belle Yolande!

Mais en vérité, je perds la tête! Quand cela serait, quel droit aurais-je de m'en formaliser? Son coeur n'est-il pas libre?

11 avril

M. de Tréveneuc est arrivé ce matin. Katel avait préparé sa chambre toute seule. Cette fois je n'osai y entrer, prise soudain d'une timidité aussi soudaine que ridicule.

Je n'ai pas encore pu déchiffrer sur le visage impassible de mon tuteur, la cause de son retour.

Le déjeuner a été assez silencieux. Mon cousin ne m'adressant pas la parole, je n'ouvris pas la bouche, bien entendu. J'avais sans cesse les yeux baissés sur mon assiette et chaque fois que je les relevais, je voyais son regard perçant braqué sur le mien. Ce qui n'était pas fait pour me donner de l'assurance!

Après le repas je me suis réfugiée auprès de Katel. J'avais une folle envie de pleurer, mais je me contins, de crainte d'avoir les yeux rouges lorsque je reverrais mon cousin.

Mlle Sidonie n'est pas allée à l'ouvroir, comme à l'ordinaire. Elle s'est enfermée dans le salon avec son frère. A trois heures, Mlle de Boënnec est venue les rejoindre. Qu'ont-ils pu comploter ensemble!

En passant dans le couloir, j'ai collé mon oreille à la porte; indiscrétion bien inutile, car je n'ai pu entendre ce qui se disait.

Mlle de Boënnec était un vrai moulin à paroles, comme souvent du reste. Elle parlait avec exubérance; on eût dit qu'elle plaidait sa propre cause. La voix de cousine Sidonie s'élevait très grave toujours, sans doute pour approuver son amie. Quant à mon tuteur, il écoutait ce caquetage étourdissant. Je l'aperçus à travers le trou de la serrure, assis dans son fauteuil, et fumant sa cigarette d'un air machinal. Je le plaignais de tout mon coeur de se trouver pris dans

les rouages du moulin, et je l'admirais de n'en pas casser les ressorts en arrêtant net son mouvement de rotation.

Cet entretien secret dura jusqu'à quatre heures. Retournée près de Katel pour lui rendre compte de ce que j'avais vu, je lui fis observer que si le bonnet de sainte Catherine vous rétrécit l'esprit, par contre il vous détend les cordes vocales. La bonne vieille était de mon avis; et haussant les épaules avec un air de dédain, elle déclara de nouveau que le mariage, malgré les coups de bâton, était encore préférable au célibat.

Mlle de Boënnec partie, je m'attendais à être appelée à comparaitre devant mon tuteur et juge; j'avais préparé ma défense, bien décidée à ne pas me laisser noircir pour une peccadille. Ce fut bien inutile. Quand la cloche sonna pour annoncer le dîner, je n'avais pas encore pris place sur le banc des accusés.

Pendant le repas, j'observai mon cousin à la dérobée. Son silence m'étonna. Que ruminait-il donc? Pas un sermon, bien sûr, car il a le verbe facile quand il veut; il ne prépare jamais les petites morales qu'il me sert avec tant d'à propos. Il est vrai qu'aujourd'hui, il ne s'agit pas d'enfantillage, mais à en croire la confrérie de Sainte-Catherine je suis sur le chemin de la perdition. Pour éviter que je ne m'y engage plus avant, mon tuteur projette peut-être de m'enfermer de nouveau dans un couvent? Grand Dieu, serait-ce cette sanction qu'il médite? Mais s'il avait recours à ce procédé j'avoue que je serais bien capable d'escalader les murs du monastère. Au besoin, Alain de Kervo jouerait de bonne grâce le rôle des mousquetaires au couvent. Il a un béguin pour moi; je m'en suis aperçue depuis peu; il n'est pas assez diplomate et laisse trop voir ses sentiments, c'est ce qui a excité la jalousie de Mlle de Boënnec, bien à tort, en vérité. Alain, pas plus que Casimir, ne cueillera la "Petite Rose". Elle préfère se flétrir sur son rosier, en souriant à son rêve chimérique... et contempler toute sa vie un rêve intérieur, comme cousine Emma!

18 avril

Mon tuteur est avec nous depuis huit jours. Je n'ai encore reçu ni sermon, ni semonce, ni arrêt d'internement. Je respire plus à l'aise, quoique ce silence me paraisse assez étrange. Peut-être se méfie-t-il de l'exagération des vieilles filles de Pont-l'Abbé; ceci prouverait son bon sens; en ce cas, il serait venu avec l'intention de se rendre compte par lui-même de la glissade que j'ai faite sur la mauvaise pente. Les deux énormes malles qu'il a amenées avec lui, cette fois-ci, me portent à faire cette supposition. Pour l'instant il n'a guère l'occasion d'exercer sa surveillance, car la semaine sainte a mis trêve à nos réunions de jeunesse. Je mène en ce moment une vie très édifiante; malheureusement je n'ai pas la bosse de la sainteté; prise d'un beau zèle au début de la semaine, je commence maintenant à souhaiter la fin de ces offices interminables, des conférences de M. le Vicaire et des sermons de M. le Recteur. De plus, Mlle Sidonie jugeant sans doute la mortification corporelle indispensable pendant cette dernière période du carême, nous impose le régime quotidien de la morue. Le stoïcisme dont je fais preuve pendant les repas, doit édifier mon tuteur qui connaît bien mon aversion pour ce poisson. Il va trouver que j'ai toutes les apparences d'une sainte âme, et non celles d'une fille perdue!... Cette fin de carême mériterait bien de me réhabiliter aux yeux des vieilles filles de Pont-l'Abbé,

mais je crains que leur esprit rétréci ne les dispose guère à l'indulgence...

J'ai hâte de reprendre le tennis et nos réunions de jeunes filles, afin de me dédommager de ces jours de sanctification, un peu trop austères pour ma nature exhubérante. De plus, j'éprouve le besoin de m'éloigner le plus possible de mon tuteur. Sa présence augmente l'intensité de mes regrets. Depuis son arrivée, j'ai des accès de tristesse et de découragement que je dissimule à grand'peine. Et je crains toujours de lui laisser soupçonner l'amour insensé qu'il a éveillé en mon coeur. Nos rapports ne sont plus les mêmes qu'autrefois. Il me traite avec une froideur distante, qui n'est plus compensée par ces revirements d'humeur subits qui le rendaient parfois si affectueux et paternel. Il semble même parfois ne pas s'apercevoir de ma présence, et cette indifférence me jette dans des accès de désespoir auxquels je donne libre cours à la cuisine. Katel me console comme elle peut, ne comprenant rien à mon chagrin. La pauvre vieille n'est pas perspicace. Ah! si elle savait que "j'aime" son demi-nourrisson, peut-être la suffocation qu'elle en éprouverait serait-elle préjudiciable à ses soixante-deux ans.

Mais elle ne le saura jamais... jamais!...

27 avril

Nous célébrons la belle fête de Pâques. Le joyeux carillon de la paroisse nous annonça, ce matin, la résurrection de Notre-Seigneur. L'église était superbement décorée. L'autel disparaissait sous une profusion de fleurs blanches et roses.

La nature elle-même semble avoir voulu prendre part à l'allégresse générale. Un beau soleil répand ses clartés blondes sur la lande fleurie; les genêts d'or et les ajoncs scintillent dans cette plaine immense. Les petits oiseaux chantent gaiement dans les buissons et sur les arbres que le printemps précoce a déjà fleuris...

Nous avons eu une bien belle messe. J'ai chanté seule encore, pour faire plaisir à cousine Emma. A la communion je me suis trouvée prendre place à la Sainte Table entre mon tuteur et cousine Sidonie. Et tandis que le Divin Consolateur descendait en moi, je le priai de m'aider à calmer l'agitation de mon coeur, et à dominer la violence de mes sentiments. Mon tuteur était très recueilli; l'impassibilité de son visage dénotait une âme paisible que l'amour ne bouleverse pas comme la mienne, hélas!

Après la cérémonie nous nous sommes arrêtés sous le porche. Chacun donnait son appréciation sur l'office et les choeurs; cousine Emma reçut des félicitations comme organiste; elle exultait de joie. Cécile et son frère vinrent me rappeler que le tennis recommencerait après vêpres. A ce moment Mme de Quélen passait devant nous. Mon tuteur et Mlle Sidonie étaient à quelques pas, causant avec Mlle de Boënnec. La belle Yolande n'a pu se dispenser de leur dire bonjour. Ils sont restés ensemble assez longtemps; j'observai les anciens fiancés, et fus très étonnée de constater leur naturel à l'une comme à l'autre, pendant qu'ils se parlaient. On n'aurait jamais pu soupçonner que ces deux êtres s'étaient aimés jadis. Ah! que n'aurais-je pas donné pour connaitre leur pensée intime. Malheureusement ces natures froides et concentrées ne livrent pas leurs sentiments. J'échangeais volontiers mon impressionnabilité contre leur flegme; cette indifférence apparente ne les empêche pas toutefois de souffrir, puisque l'infidélité de cette amie d'enfance a jeté mon tuteur dans un tel désespoir.

Les cloches de la paroisse sonnent à toute volée, appelant les fidèles pour les vêpres. Je referme vite mon cahier de crainte de faire attendre mes cousines.

28 avril

Nos réunions et nos parties de tennis ont repris leur cours. Je les avais attendues avec tant d'impatience. La belle saison nous donne la facilité de nous rejoindre tous les jours, soit au château de Kervo, tantôt à celui de la Rosière.

Cécile m'avait invitée le jour de Pâques. Je fus tout étonnée de m'y voir accompagnée de mes cousines et de mon tuteur. Ce dernier surtout a une profonde horreur des réunions mondaines. Cette dérogation à ses habitudes me confirme dans l'idée qu'il était venu uniquement pour reprendre son rôle de mentor; les exagérations des vieilles filles de Pont-l'Abbé lui avaient décidément montré la nécessité de me remettre dans le droit chemin. Telle était mon opinion toutefois.

Mais je ne fus pas longue à m'a-

percevoir de mon erreur. Mme de Quélen était venue aussi à Kervo. Sans doute cette rencontre avait-elle été décidée à la sortie de la messe. Il est vrai que, Mme de Quélen étant la nièce de Mme de Kervo, il est naturel qu'elle vienne chez sa tante.

Dans le doute, je me tins sur une grande réserve; afin d'éloigner de l'esprit de mon tuteur toute pensée de méfiance à mon égard, je fus très calme, ne voulant pas avoir l'air d'une écervelée comme me le reproche Mlle Sidonie. Je fis d'ailleurs des efforts bien inutiles, car mon cousin ne s'occupa nullement de ma petite personne. Je ne le vis même pas regarder de mon côté. Il causa avec Maurice de la Rosière, qu'il estime beaucoup. Puis il rejoignit le cercle des dames, ce qui m'étonna fort. Je remarquai qu'il avait pris place auprès de Mme de Quélen. Est-ce effet du hasard? Sans doute, car ils prolongèrent très longtemps leur entretien, sans se mêler à la conversation générale.

Le lundi de Pâques, nous nous réunîmes chez Mme de la Rosière. Mes cousines m'y accompagnèrent encore, ainsi que leur frère. Mais ce fut la dernière fois. Depuis lors je pars seule, selon mon habitude, et mon tuteur me rejoint au tennis vers quatre heures. Nous revenons ensemble à pied, le soir. Il m'adresse rarement la parole pendant le trajet jusqu'à la maison et semble absorbé par une pensée que je devine. Alors je garde le silence, bien entendu. Je compare ces retours et promenades à celle que nous fîmes le soir de Noël, en longeant la rivière pour nous rendre à la messe de minuit. Comme il était tout autre! Je le sentais animé des mêmes sentiments que moi, tandis que nous admirions ensemble la splendeur du paysage. J'étais alors sa "petite pupille", sur laquelle il se faisait un devoir et un plaisir de veiller. Mais depuis lors, un obstacle s'est levé, mettant une trêve à son beau zèle de mentor. Entre lui et moi se dresse un rêve de jeunesse, qui, grâce au circonstances, s'est imposé de nouveau à son esprit. Et l'espoir de le voir enfin se réaliser un jour le tient absorbé dans une méditation profonde et constante.

En somme, je lui ai inconsciemment fourni l'occasion de revoir Mme de Quélen. Sa présence à Pont-l'Abbé ne peut donner lieu à aucun commentaire. N'a-t-il pas des devoirs à remplir à l'égard de sa pupille? Et ma désinvolture ne nécessite-t-elle pas la surveillance de celui qui me tient lieu de père?

Tel est donc le prétexte qu'il a pris pour revenir ici. Mais l'indifférence qu'il me témoigne prouve combien je lui suis indifférente. Sa pensée rejoint sans cesse "celle" qu'il n'a jamais cessé d'aimer. Oui, ce n'est plus une supposition, c'est une certitude qui s'impose à mon esprit; la jalousie que j'en éprouve me déchire le coeur et me fait prendre en aversion celle qui en en est cause. Vraiment, je ne me reconnais plus! Un tel sentiment m'étonne; j'ignorais jusqu'à ce jour combien l'amour méconnu peut transformer un caractère et l'avilir!...

3 mai

Quelques jeunes ménages sont venus se joindre à notre clan. Nos réunions conservent cependant le cachet d'intimité qui en faisait le charme jusqu'alors. Cela permet à Mme de Quélen d'être des nôtres, car son deuil récent l'exclut des fêtes mondaines.

La belle Yolande est une sportive émérite; elle joue au tennis dans la perfection. Elle rencontre journellement mon tuteur et je ne puis les voir ensemble sans éprouver une sorte de défaillance. La jalousie qui me torture provoque des accès de tristesse que je ne parviens pas à surmonter; parfois j'éprouve le besoin de m'étourdir, alors je suis d'une gaîté folle. Cette exubérance me parait à moi-même déplacée. Heureusement mon tuteur est sans cesse occupé avec M. de la Rosière ou Mme de Quélen. Aussi ne prête-t-il aucune attention à mes enfantillages. Quant à mes cousines, elles ont repris leur ouvroir, leurs conférences, les visites chez M. le Recteur et chez M. le Vicaire, en un mot toutes les occupations qui absorbent le temps des vieilles filles de Pont-l'Abbé. Elles se sont déchargées, avec un soulagement visible, de la lourde responsabilité qui leur incombait avec la surveillance d'une émancipée de mon espèce!

Ainsi livrée à moi-même, je ne cherche plus à mettre un frein à mon agitation fébrile. Alain de Kervo, qui ne pense qu'à rire et à s'amuser, profite de mes bonnes dispositions pour faire mille sottises. Le bon Casimir vient nous rejoindre quelquefois et nous regarde en écarquillant ses petits yeux ronds, ce qui augmente notre hilarité. Pauvre garçon! Sa femme le mènera par le bout du nez, tout comme sa tante du reste. Les autres jeunes gens qui fréquentent nos réunions rivalisent d'amabilités. Je vois que je plais à plusieurs d'entre eux, ceci dit sans prétentions aucune. Je sens qu'il me suffirait de tendre la main pour trouver un mari. Mais telle n'est pas mon intention, car celui qui à lui seul réalise toutes les perfections du cavalier de mon rêve, celui-là, hélas! n'est pas placé sur le rang de mes admirateurs. Pour lui, je suis et resterai longtemps

la petite fille inconsciente qu'il faut diriger et morigéner. Ah! s'il savait que cette apparence puérile cache un coeur ardent que l'amour a blessé de son dard! Hélas! une blessure profonde comme la mienne ne se cicatrise jamais. Les années atténueront peut-être l'intensité de ma souffrance; elles ne m'apporteront pas l'oubli! Un être qui a vraiment aimé, vit dans le souvenir! Tel fut le cas du cousin Hervé, de Miss Eliett, de cousine Emma. Tel sera le mien...

10 mai

Nous sommes très occupés par les préparatifs de la vente de charité, pour laquelle nous avons travaillé tout l'hiver. Elle aura lieu dans quinze jours. Je dois vendre des fleurs. Mlle Sidonie n'était nullement partisane de me faire tenir un comptoir et s'y était d'abord formellement opposée. Elle trouve que ce poste doit être occupé par des personnes posées et non par des étourdies comme moi; elle a pris aussi comme prétexte mon demi-deuil qui entraverait l'arrangement de ma toilette, dit-elle. Décidément toutes ces vieilles filles compliquent l'existence à plaisir. Mme de Kervo eut heureusement raison de ce refus qui n'avait pas sa raison d'être. Pour trancher la difficulté, elle décida qu'il n'y aurait pas de comptoir de fleurs et que je vendrais les miennes dans la salle, en portant ma corbeille à la main. Quant à ma toilette, elle promit de s'en occuper et déclara que je serais très bien tout en blanc.

Devant cette insistance, Mlle Sidonie s'inclina. Quant à mon tuteur, il se désintéresse complètement de la question, comme il le fait maintenant pour tout ce qui me concerne. Si nous étions à Paris, il me laisserait certainement circuler seule, à mon gré, sans se soucier, comme autrefois, du danger que présente mon inexpérience.

Cette vente de charité est un prétexte pour nous réunir toute la journée à Kervo, car elle doit avoir lieu dans le parc du château. Mme de Quélen en est une des organisatrices. La vie mondaine qu'elle a menée à Nice lui donne, en la circonstance, une supériorité sur nos bons provinciaux qui n'ont jamais vu de grandes kermesses. Nous aurons, je crois, un grand succès, car des invitations ont été envoyées à plusieurs lieues aux alentours. Le bénéfice que nous en retirerons est destiné aux missions de Chine.

Tout Pont-l'Abbé est donc en effervescence. La confrérie de Sainte-Catherine a toujours tendance à tout exagérer et sous prétexte de donner son aide, elle entrave les arrangements plutôt qu'elle n'y contribue. Mon tuteur vient tous les jours nous rejoindre. Mme de Quélen a souvent recours à son jugement, et c'est de fort bonne grâce qu'il donne son avis. J'ai hâte d'être à ce jour.

1er juin

La vente de charité a eu lieu aujourd'hui. La réussite a été au-delà de nos espérances. Nous avons fait un bénéfice de 30,000 francs, ce qui est superbe pour une si petite ville. Il y avait un monde fou. On est venu des villes avoisinantes, ainsi que des plus petites bourgades. La route était encombrée de limousines, landaus, charrettes anglaises, voire même de chars à bancs, car beaucoup de paysans vinrent porter leur petite obole. Et comme il y avait des attractions de toutes sortes, ils se sont bien amusés. Ces braves gens étaient émerveillés de la richesse des comptoirs; ils lançaient des "Ma Doué" admiratifs qui m'amusaient fort.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

AU SACRE-COEUR

Visiteurs

S. E. Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec; le T. R. P. U. Langlois, O.M.I., provincial d'Alberta; le T. R. P. J. Magnan, O.M.I., provincial du Manitoba; le R. P. J. Brachet, O.M.I., directeur de la maison de Camperville.

Baptême

Le 17 février — Jean-Hubert-Roméo, enfant de Hubert Parisien et de Louise Cardinal. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Maurice Cardinal.

Parties de cartes

Dimanche prochain, il y aura une partie de cartes dans la salle paroissiale.

Dimanche dernier, sous les auspices de la Saint-Jean-Baptiste, et grâce à l'organisateur, M. G. Sénécal, la série des parties de cartes s'est continuée. Voici les noms des gagnants: Mlle E. Roy, Mme A. Gammon, MM. L. Farrell et V. Novogroosky, pour le jeu de whist. Au bridge: Mlle N. Morrier. Prix d'entrée, M. Genthon. Merci à tous.

Autre partie de cartes: celle des Dames de Sainte-Anne, vendredi après-midi. Bienvenue aux dames!

La moisson paroissiale

Deux jeunes paroissiennes, honneur de leur famille et de leur paroisse, ont reçu les diplômes judicieusement accordés au sortir du 12ème degré.

Nos plus belles roses et nos sincères félicitations à Mlles Léone Bourbonnais et Louise Guertin, qui, mercredi dernier, à l'Institut Collégial Saint-Joseph, en présence de nombreux assistants, furent couronnées, médaillées, diplômées, et désormais autorisées à revêtir la toge blanche.

Bénissons le Sacré-Coeur pour cette précieuse moisson!

• • •

Nous apprenons avec regret la mort de M. Ambroise Vien, âgé de 75 ans, décédé à Rosemont, Montréal. Il était le père de M. Rosaire Vien, de notre paroisse. Nos sincères sympathies à la famille.

Ligue de quilles

Equipe	G.	P.	Pts	Moy.
Bédard	16½	7½	33	176
Comeau	16½	7½	33	169
L'Heureux	15	9	30	176
Belair	14	10	28	173
Larivière	13	11	26	166
Sala	11	13	22	168
Léveillé	7	17	14	167
Pélissier	3	21	6	155

Records d'équipes — Haute partie avec handicap: équipe L'Heureux, 978. Hautes trois parties avec handicap: équipe Comeau, 2434. Plus de 200: équipe L'Heureux, 62.

Records individuels pour demoiselles — Haute partie: H. Léger, 271. Hautes trois parties: Y. Sala, 636. Plus de 200: J. Vien, 14.

Records individuels pour messieurs — Haute partie: G. Bédard, 354. Hautes trois parties: G. Bédard, 740. Plus de 200: D. Belair, 33.

WINNIPEG

Anniversaire de S. E. Mgr l'Archevêque

S. E. Mgr Sinnott fêtait lundi son 55ème anniversaire de naissance. **La Liberté** est heureuse de lui offrir à cette occasion, au nom de ses lecteurs, ses félicitations et ses meilleurs voeux.

Retraite fermée

Les jeunes filles désirant prendre part à la retraite fermée qui aura lieu chez les Franciscaines Missionnaires de Marie, 139, ave. Jarvis, Winnipeg, sont priées d'envoyer immédiatement leur nom à la supérieure de la communauté. Ce triduum, à la Maison Sainte-Jeanne d'Arc, ouvrira le vendredi soir 11 mars pour se terminer le lundi soir 14 mars.

L'approche de la belle fête de Pâques est bien le temps propice à une spéciale recollection et la meilleure préparation à la communion pascale.

Pressante invitation est faite à toutes nos jeunes filles canadiennes d'y prendre part. Elles pourront pensionner au couvent à un prix raisonnable. Celles qui demeurent en ville peuvent aussi suivre les exercices de la retraite, avec la liberté de retourner chez elles le soir.

Sigrid Onegin

A la liste des beaux concerts de la saison, nous n'hésitons pas à inscrire ceux de Mme Sigrid Onegin, cantatrice suédoise, au théâtre Playhouse, lundi et mardi dernier. Ce furent des heures d'une impression musicale inoubliable.

C'était la troisième apparition de Mme Onegin en notre ville. Ovations et rappels lui ont dit l'admiration enthousiaste de ses amis de Winnipeg qui ne se lassent pas de l'écouter.

Cette merveilleuse artiste possède une personnalité charmante, que rehausse une exquise simplicité de manières. Douée d'une voix ample et généreuse, d'un tempérament de feu, elle joue avec toute la gamme de l'expression émotive et de l'interprétation intelligente. En l'écoutant, on avait l'impression que "c'était ça" et l'on découvrait toutes les raisons qui font du chant un délice...

Mme Onegin est de ces élus qui ont reçu le "don", cet élan magnifique qui, seul, peut porter aux régions où plane l'art pur. C'est une adorable évocatrice de beauté.

Tous les aspects artistiques de la cantatrice peuvent être jugés par ses programmes très remarquables qui comprenaient des auteurs comme Verdi, Brahms, Balfe, Bach, Haendel, Wagner, Schumann, Bizet. Elle a chanté en anglais, suédois, français, grec, hongrois, suisse et allemand.

M. Hermann Reuter a rempli sa tâche d'accompagnateur très consciencieusement, quoique parfois d'une façon un peu trop discrète.

MUSICA.

Alliance Française

SARAH BERNHARDT

La conférencière à la soirée de l'Alliance Française, vendredi dernier, était Mme B. de Denus. M. M.-E.-J. Richard, qui présidait, l'a chaleureusement félicitée, au nom des membres de l'Alliance, pour la décoration d'officier d'Académie qui lui a été accordée récemment par le gouvernement français.

Mme de Denus nous a parlé de la petite enfance de Sarah Bernhardt, de sa vocation artistique, des souffrances physiques de ses dernières années et de sa mort. Elle a tracé un portrait vivant de la grande actrice et l'a présentée sous un jour intime peu connu du public.

Sarah Bernhardt était douée d'une mentalité virile. Toute sa vie elle lutta énergiquement pour le beau, pour l'art, fidèle à sa devise: "Quand même".

Les origines de l'illustre tragédienne sont demeurées quelque peu mystérieuses. On sait cependant qu'elle naquit à Paris le 22 octobre 1844, d'un père catholique, ancien magistrat, et d'une mère israélite originaire de Berlin. Celle-ci était passablement fantasque et ne s'occupait guère de ses enfants. La petite Sarah ne fut baptisée qu'à l'âge de douze ans. Son père, en mourant, exprima sa volonté qu'elle fût élevée dans la religion catholique. On la mit pour cela au couvent de Grandchamp, à Versailles.

A l'occasion d'une visite de Mgr Sibour, archevêque de Paris, les jeunes pensionnaires devaient jouer une pièce composée par une religieuse: "Le vieux Tobie recouvrant la vue". Hélas! on ne la choisit pas comme actrice. Mais une de ses petites amies, qui faisait l'Ange Gabriel et à qui elle avait souvent fait répéter son rôle en récréation, était si timide que lors de la répétition générale, elle ne put articuler un mot. Grand émoi de la religieuse chargée de la représentation. "Ma mère, s'écria Sarah, permettez-moi de faire l'Ange! Je sais le rôle!" Elle le joua admirablement. Mgr Sibour, en la félicitant, lui dit: "C'est vous qui n'êtes pas baptisée? J'aurai le plaisir de vous donner le baptême moi-même." Peu de temps après, l'archevêque était assassiné avant d'avoir pu remplir sa promesse.

Cette époque de son baptême fut marquée par une crise de mysticisme. Pendant la saison préparatoire à la cérémonie, elle refusa toute nourriture et ne songeait qu'à prendre le voile.

Ses études terminées, Sarah découvrit sa vocation en assistant à une représentation de "Britannicus". Elle fondit en larmes bruyamment et il fallut la sortir du théâtre. Après trois ans passés au Conservatoire, elle fut engagée à la Comédie française. A ses débuts, Francisque Sarcey nota qu'elle avait "joué comme une écolière". Pendant la guerre de 1870, elle installa à ses frais une ambulance dans le théâtre de l'Odéon. Ce ne fut pas la moins belle page de sa carrière.

La paix revenue, elle triomphe à l'Odéon, puis à la Comédie française. Sarcey salue en elle cette fois "une actrice de génie".

Passons sur la période des grands succès ininterrompus, à Paris et à l'étranger. Sarah Bernhardt fut frappée en pleine activité, en 1923 — à 79 ans! — alors qu'elle se préparait à entrer en scène. Elle fit mander immédiatement l'abbé Loutil (Pierre l'Ermite), curé de Saint-François-de-Sales; mais sa petite-fille, en quittant la maison pour aller chercher le prêtre, fut arrêtée par son père qui ne voulait pas effrayer trop tôt la mourante. Ce ne fut pas l'abbé Loutil qui vint plus tard, mais un de ses vicaires. Sarah Bernhardt ne put que lui serrer la main...

Le programme artistique suivant a été exécuté: Mlles Schultz, "Ave Maria", violon et mandoline (au piano, M. Maurice Prud'homme; M. Camille Sainte-Marie, récitation, "Barbe-Bleue"; Mlle Marguerite Guertin, "Connais-tu le pays" et "Ouvre tes yeux bleus" (au piano, M. Maurice Prud'homme); M. J.-E. Perras, "Le Cor" et "Bois épais" (au piano, Mme G. Lafleche).

La prochaine soirée de l'Alliance Française sera une séance dramatique donnée par des personnes de langue anglaise, y compris les élèves de l'Université.

FANTASIO.

Une élection qui a coûté plus de deux millions

Ottawa. — Les dernières élections générales ont coûté plus de deux millions de dollars.

Voici ce que dit M. Georges Gonthier à ce sujet:

Il y eut, en 1930, 2,190 bureaux de scrutin de plus qu'en 1926, et le nombre des énumérateurs fut également supérieur de 9,000, les modifications apportées, en 1930, à la loi des élections prévoyant une double énumération dans les centres urbains

Les dépenses des élections générales de juillet 1930 s'élevèrent à $2,118,184.51, soit près de $500.000 de plus qu'en 1926. Cette augmentation est due en presque totalité à la double énumération, à des travaux préliminaires additionnels et au nombre plus élevé des bureaux de scrutin.

Le bruit est nuisible

Une commission spéciale vient d'étudier cette question à l'Académie de médecine. Ses conclusions sont formelles: le bruit entrave le travail intellectuel et le rend plus pénible; il gêne le sommeil, qui devient moins profitable; il excite les nerveux; empêche le repos nécessaire à la guérison des déprimés et des anxieux.

En somme, le bruit empêche l'individu de travailler et de se reposer normalement, et il aggrave les tendances morbides des névropathes; on peut donc le considérer comme l'un des facteurs les plus importants de l'accroissement de la criminalité. C'est pourquoi une campagne est entreprise pour diminuer les bruits dans les villes (bruits des rues et des maisons) et pour créer des zones de silence autour des hôpitaux et des écoles.

MEXICO. — Les autorités du district de Mexico viennent d'autoriser la reprise des offices dans onze églises en reconnaissant les lettres de créance de onze prêtres autorisés à exercer le ministère en vertu de la loi limitant le nombre des membres du clergé.

• • •